

# Plan de gestion intégrée de la zone côtière



**Comité de Concertation de la baie de Gaspé**





**SOUS-COMITÉ DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE**

Jean-Marc Hardy  
Michel Lemay  
Stéphane Ste-Croix  
Marilou Gauthier

*Avec la participation de Catherine Boulay*

**Mise en Page :**  
Marilou Gauthier

**Conception graphique :**  
Max Infographie

Avril 2006



# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements

Avant-propos

## 1. Présentation du comité de concertation de la baie de Gaspé

- 1.1 Historique
- 1.2 Vision
- 1.3 Mission
- 1.4 Objectifs
- 1.5 Composition du comité
- 1.6 Mode de fonctionnement

## 2. Portrait territorial

- 2.1 Territoire d'intervention
- 2.2 Statuts particuliers
- 2.3 Dimension biophysique
  - 2.2.1 Composantes physiques
  - 2.2.2 Composantes biologiques
- 2.4 Dimension socioculturelle
  - 2.3.1 Occupation territoriale
  - 2.3.2 Dynamique sociale
  - 2.3.3 Culture locale
- 2.5 Dimension économique
  - 2.4.1 Activités économiques
  - 2.4.2 Emploi et chômage
  - 2.4.3 Perspectives

### 3. Usages, préoccupations et enjeux liés à la zone côtière

- 3.1 Usages de la zone côtière
  - 3.1.1 Usages à des fins commerciales ou professionnelles
  - 3.1.2 Usages à des fins récréatives et/ou culturelles
  - 3.1.3 Usages affectant directement les berges
  - 3.1.4 Évolution de ces usages dans le temps
- 3.2 Préoccupations
- 3.3 Enjeux actuels et émergents et objectifs visés pour chaque enjeu

### 4. Mise en œuvre du plan de gestion intégrée de la zone côtière

- 4.1 Plan d'action pour la gestion intégrée de la zone côtière de la baie de Gaspé
- 4.2 Moyens et outils
  - 4.2.1 Financement
  - 4.2.2 Appuis
  - 4.2.3 Gestion et diffusion de l'information
  - 4.2.4 Soutien scientifique et technique
  - 4.2.5 Élaboration d'un cadre aquacole
  - 4.2.6 Intensification des activités de concertation
- 4.3 Méthode de suivi et d'évaluation du Plan de gestion intégrée

### 5. Conclusion

### 6. Bibliographie

## REMERCIEMENTS

---

À l'occasion de ce Plan de Gestion Intégrée, le Comité de concertation de la baie de Gaspé CCBG tient à souligner et à remercier de leur participation ses membres, ses partenaires et tous les bénévoles qui ont participé à l'Opération Nettoyage des berges de juin 2005. L'appui soutenu de la population à l'endroit de la mission et des activités de concertation promues par le CCBG nous confirme l'intérêt populaire de la démarche de gestion intégrée appliquée à la baie de Gaspé de même que l'attachement de la communauté de Gaspé envers ses milieux naturels; nous y trouvons un encouragement certain à poursuivre nos efforts de concertation et de mise en valeur de la Baie de Gaspé.

Il nous faut aussi souligner l'attitude d'ouverture et de respect mutuel présente chez nos membres, deux qualités qui ont rendu possible la tenue de débats constructifs et la bonne détermination de dossiers touchant notre territoire d'intervention. La pratique de la gestion intégrée commande une bonne capacité d'empathie de la part de ses promoteurs et intervenants et il est heureux que notre activité de concertation puisse se développer sur de telles bases.

Des remerciements tout particuliers s'adressent aux membres des sous-comités et de l'exécutif du CCBG pour leur disponibilité et leur expertise ; votre contribution dynamise l'ensemble des opérations du CCBG et soutient l'accroissement de notre efficacité.

Ce Plan de gestion intégrée est aussi l'occasion de marquer la contribution essentielle de nos partenaires financiers, Développement Économique Canada, Services Canada et Pêche et Océans Canada. Malgré toute la bonne volonté et le bénévolat de ses membres, le Comité de concertation de la baie de Gaspé ne pourrait atteindre ses objectifs de gestion intégrée sans un apport financier stable et sûr. La contribution financière de nos partenaires a permis jusqu'à présent de structurer notre comité et de le doter des ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

## AVANT-PROPOS

---

Depuis des années les gouvernements fédéral et québécois mènent tous deux des initiatives qui visent à améliorer l'environnement du St-Laurent et la gestion des activités qui y ont cours. Ils ont récemment réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre la gestion intégrée tant au niveau fédéral via la *Stratégie sur les océans du Canada*, qu'au niveau québécois à travers la *Politique nationale de l'eau*.

Le *Plan de gestion intégrée de la zone côtière de la baie de Gaspé* s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle forme de gestion du territoire, des ressources associées ainsi que des activités qui s'y déroulent. Ce document se veut un outil de gestion local et évolutif pour le *comité de concertation de la baie de Gaspé (CCBG)* : un comité de gestion intégrée de la zone côtière.

La gestion intégrée de la zone côtière origine de la *Loi sur les océans du Canada*. Le ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO), qui est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de gestion des océans, incluant la gestion intégrée des zones côtières, a permis l'initiation de cette démarche de gestion pour la baie de Gaspé. Le MPO définit la gestion intégrée comme un processus de concertation continu qui regroupe toutes les parties intéressées à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'utilisation durable du territoire marin et des zones côtières en intégrant des valeurs sociales, culturelles, économiques et environnementales.

Finalement, ce présent plan de gestion découle des travaux du comité de concertation de la baie de Gaspé qui, depuis 2001, année de création de ce comité, a établi les bases de ce type de gestion sur son territoire. Ce document favorisera une gestion plus saine de la zone côtière de la baie de Gaspé afin que les générations futures, mais également la génération actuelle, puissent profiter d'un environnement côtier sain où les activités économiques, sociales et culturelles permettent et permettront de soutenir un niveau de vie adéquat pour la population.



# **Présentation du** **comité de concertation de la baie de Gaspé**





# 1. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE CONCERTATION DE LA BAIE DE GASPÉ

## 1.1 HISTORIQUE

---

L'existence du Comité de concertation de la baie de Gaspé est issue d'un intérêt pour un développement durable de la ressource halieutique. Ce projet a d'abord été signifié par les pêcheurs utilisateurs de l'Anse-à-Brillant, en 2001, qui voulaient développer un projet de pêche durable dans l'Est de la péninsule gaspésienne et qui souhaitaient la création d'une zone d'exploitation des ressources halieutiques intitulée « Océan Modèle ».

Les éléments compatibles avec le programme de « Gestion intégrée de la zone côtière » (GIZC), de la Division de la gestion de l'habitat du poisson, à Pêches et Océans Canada ainsi que le soutien des intervenants du MPO, ont favorisé la formation d'un groupe de travail provisoire, soit la Table de gestion intégrée de la baie de Gaspé. Cette approche a donc permis d'élargir le processus, en regroupant l'ensemble des utilisateurs et d'amorcer une réflexion dans le but d'élaborer un plan de gestion intégrée du territoire. Jusqu'à ce jour, il aura permis de mettre en place, ce qui est maintenant convenu d'appeler « Le Comité de concertation de la baie de Gaspé. » (2001-2002)

## 1.2 VISION

---

En 2002, une séance de consultation publique a favorisé le rapprochement de la communauté et la diffusion de l'information sur la gestion intégrée, en plus de souligner la nécessité d'un dialogue entre les divers utilisateurs. Dès lors, le Comité de concertation de la baie de Gaspé a dressé une liste de préoccupations émanant du milieu, qui lui a permis de constater les lacunes sur les connaissances du milieu et les inquiétudes des utilisateurs. De cet exercice est née la raison d'être du comité et l'idée d'un mode de fonctionnement qui doit faciliter et développer l'intérêt pour le développement durable du secteur d'intervention du Comité.

La vision commune du Comité de concertation de la baie de Gaspé consiste à :

***Faire de la baie de Gaspé un milieu de vie dynamique, harmonieux et de qualité.***

## 1.3 MISSION

---

Dans l'optique de sa vision commune, le Comité de concertation de la baie de Gaspé s'est donné la mission suivante :

***Mettre en valeur la baie de Gaspé dans un contexte de gestion du développement socio-économique harmonieux et respectueux des utilisateurs, de l'environnement et du territoire, dans une perspective de développement durable.***

## 1.4 OBJECTIFS

---

L'objectif général poursuivi par le Comité de concertation de la baie de Gaspé est de :

***Développer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un «plan de gestion intégrée» pour la baie de Gaspé.***

Plusieurs principes ont été édictés par le Comité afin de définir et justifier les buts à atteindre, les lignes directrices à suivre. Ces principes se retrouvent dans la Structure et réglementation du Comité.

Le Comité s'assure :

- 1) De respecter les principes sous-jacents à l'approche de «gestion intégrée de la zone côtière» soit :
  - a) un équilibre des forces et des idées ainsi qu'une représentation équilibrée des secteurs d'activités et du territoire dans la composition du Comité;
  - b) la concertation et la prise de décision par consensus;
  - c) le développement durable soit : une utilisation prudente des ressources naturelles; une protection réelle de l'environnement et de la biodiversité; le développement économique et la création d'emploi; la reconnaissance des besoins de chacun;
  - d) l'intégration des valeurs économiques, sociales, culturelles et environnementales dans les prises de décision;
- 2) De représenter la population et ses intérêts et de tenir celle-ci au courant de ses interventions et ses activités;
- 3) De sensibiliser la population aux différentes questions et enjeux qui concernent son territoire d'intervention;
- 4) De prendre des décisions sur la base d'une analyse approfondie des dossiers;
- 5) D'effectuer une saine gestion des travaux qu'il entreprend;
- 6) D'encourager la diffusion d'information au sein du Comité afin que les organismes faisant partie du Comité se connaissent mieux.

## 1.5 COMPOSITION DU COMITÉ

---

Pour bien dynamiser son approche, le Comité a élaboré et mis en place, dès 2003-2004, une structure et un mode de fonctionnement favorisant la transparence et la participation des utilisateurs. En plus de l'assemblée des membres du Comité, la structure du CCBG comporte un comité exécutif chargé de la planification, de l'aiguillage des dossiers et du traitement des affaires courantes. Aussi, des sous-comités dédiés à des thématiques particulières ont été créés pour faciliter les échanges et l'avancement du processus dans des secteurs d'activités et dans des actions précises. Ces six sous-comités sont : Pêche et aquaculture, environnement et qualité de l'eau, communications, financement et commandites, plan d'action et développement, plan de gestion intégrée.

En tout temps, le Comité peut créer des sous-comités afin de travailler un dossier. La composition et le mandat de ces derniers sont déterminés par le Comité. Le pouvoir de ces sous-comités ou groupes de travail en est un de recommandation.

Bien sûr, le défi d'une bonne représentation au sein de la table du Comité de concertation de la baie de Gaspé demeure une constante priorité. Elle est même nécessaire pour accroître l'intérêt des membres et pour légitimer les travaux et la crédibilité du Comité.

À l'heure actuelle, le Comité de concertation de la baie de Gaspé compte 23 membres issus de divers secteurs d'activités.

Nous reproduisons ici l'article 6 et 6.1 « Admissibilité », du document Structure et réglementation du Comité actuellement en vigueur :

« Les organismes admissibles doivent être soit des utilisateurs, des acteurs intéressés par le développement ou la protection du milieu ou des gestionnaires du territoire. »

« Toute demande pour siéger sur le Comité devra être présentée par écrit au Comité de concertation de la baie de Gaspé. Elle sera étudiée par les membres lors d'une réunion officielle et approuvée selon les mécanismes de décision officiels du Comité. De plus, un organisme qui désire devenir membre du Comité doit adhérer à la mission du Comité. »

« Les membres du Comité peuvent également faire appel à un organisme dont le secteur d'activité n'est pas représenté afin d'assurer une bonne représentativité ou s'il juge sa contribution importante pour les travaux du groupe. »

« L'organisme membre a la responsabilité de désigner par voie de résolution son représentant, et son substitut, et ne peut être représenté que par une seule personne. Le représentant n'a droit qu'à une voix lors des rencontres du Comité. Une personne ne peut représenter plus d'un organisme. »

« Dans certains cas, le Comité pourra accepter qu'une personne ne faisant partie d'aucun organisme siège. La candidature du participant indépendant doit être présentée par écrit au CCBG pour appréciation. »

Le processus de gestion intégrée inscrit dans la mission du Comité de concertation commande souplesse et ouverture de la part des membres qui participent aux délibérations et à la prise de décision du CCBG. Il est incontournable que certaines positions manifestées par des membres puissent heurter l'opinion d'autres membres et c'est pourquoi nos règlements généraux prévoient un processus de conciliation lorsque, d'emblée, le consensus n'est pas présent autour de la table.

## 1.6 MODE DE FONCTIONNEMENT

---

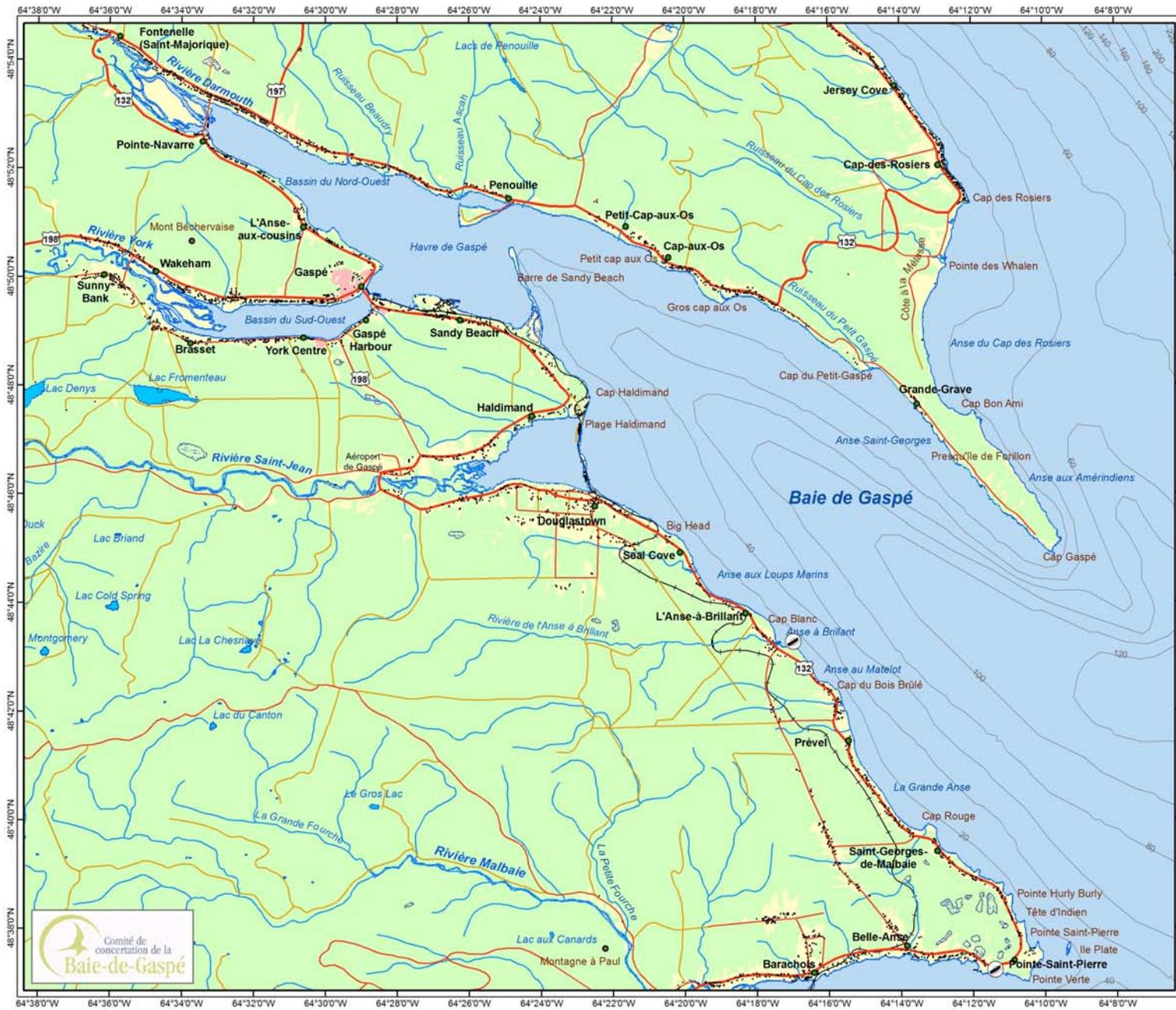
Le mode de fonctionnement du Comité de concertation de la Baie-de-Gaspé a été adopté en 2003-2004. Nous reproduisons ici la partie des règlements généraux qui concernent notre mode de fonctionnement.

- **Animation** : La tâche d'animateur est assignée à un membre par le Comité. Il demeure en poste jusqu'à ce qu'il manifeste son désir de quitter ou si le Comité en décide autrement. Si l'animateur ne peut être présent, le président désigne une personne de façon provisoire au début de la rencontre. Le rôle de l'animateur est d'animer les réunions, de faire respecter l'ordre du jour, de maintenir l'ordre dans les réunions ainsi que de s'assurer du respect des mécanismes de prise de décision. Outre cette règle inscrite dans le mode de fonctionnement, le président se prête lui-même à l'exercice lorsqu'il est présent.
- **Prise de notes et compte-rendu** : Une personne doit prendre les notes à toutes les réunions afin de produire un compte rendu de chaque rencontre régulière ou extraordinaire du Comité. La tâche de secrétaire de réunion est assignée au coordonnateur(trice), ou à un membre, par le Comité. Il demeure en poste jusqu'à ce qu'il manifeste son désir de quitter ou si le Comité en décide autrement. Si le secrétaire de réunion ne peut être présent, le président désigne une personne de façon provisoire au début de la rencontre.
- **Fréquence et tenue des rencontres** : Le Comité doit se rencontrer au moins cinq (5) fois par année. Une réunion extraordinaire peut être convoquée en tout temps si le Comité exécutif en décide ainsi ou suite à une demande de la majorité des membres. La date, l'endroit et l'heure sont fixés par le Comité exécutif. Un avis de convocation ainsi qu'un projet d'ordre du jour sont envoyés à chaque membre par télécopieur ou par courriel.
- **Processus décisionnel** : Toutes les décisions doivent être prises selon les mécanismes de prise de décision en vigueur à moins que le Comité ait consenti à accorder le pouvoir de décision pour une question particulière au comité exécutif. Le Comité a choisi comme mode privilégié de prise de décision, le «consensus» afin notamment de tenir compte des besoins et des intérêts de chacun et de la volonté de travailler en concertation. Le consensus étant défini comme suit :  
*Une décision prise par consensus est une décision «acceptable» pour l'ensemble des membres qui ont d'abord pu exprimer librement leurs opinions. Des membres peuvent être en désaccord mais, de façon générale, tous se rallient à la décision pour le bien commun du groupe. Un consensus se dégage par la négociation et le compromis.*  
Dans les cas où le Comité ne parvient pas à prendre une décision par voix de consensus les règles prévoient un mode alternatif de prise de décision en l'absence de consensus. ( Voir annexe Art : 10.30)



**Portrait territorial**

**2.**



# Baie de Gaspé

## MILIEU HABITÉ et VÉGÉTATION

- Agglomération<sup>(1)</sup>
- Surface boisée<sup>(1)</sup>
- Bâtiment<sup>(1)</sup>

## TRANSPORT

- Route principale<sup>(1)</sup>
- Route secondaire<sup>(1)</sup>
- Voie ferrée<sup>(1)</sup>

## HYDROGRAPHIE et BATHYMÉTRIE

- Lac<sup>(1)</sup>
- Cours d'eau<sup>(1)</sup>
- Bathymétrie (mètres)<sup>(2)</sup>

### Sources :

- 1- Base nationale de données topographiques (RNCan)
- 2- Service hydrographique du Canada



Échelle 1 : 125 000

Projection : Mercator Transverse Modifié (MTM), Zone 5  
Surface de référence géodésique : NAD 83

Cartographie réalisée par :  
Comité ZIP Baie des Chaleurs (février 2006)



## 2. PORTRAIT TERRITORIAL

### 2.1 TERRITOIRE D'INTERVENTION

---

Tel que décrit dans le document, Structure et réglementation du Comité de concertation de la baie de Gaspé, le territoire visé par les travaux du comité se délimite comme suit :

**Limites en mer** : baie de Gaspé délimitée par une ligne imaginaire réunissant la pointe du Cap Gaspé à celle de Pointe St-Pierre. Une zone tampon peut être intégrée pour la gestion des activités.

**Limites terrestres** : l'ensemble de la zone d'influence des activités terrestres pouvant affecter la baie de Gaspé (ce qui inclut les estuaires). À ce sujet, nous croyons qu'il a été difficile de cerner la limite terrestre en raison de la zone d'influence mutuelle entre les activités en mer et celles sur terre.



Baie de Gaspé

### 2.2 STATUTS PARTICULIERS

---

#### 2.2.1 Parc National Forillon

Le Parc national Forillon constitue le principal territoire protégé sur les rives de la péninsule gaspésienne (Mousseau *et al.*, 1997). Il se présente comme une étroite péninsule montagneuse qui s'avance dans le golfe Saint-Laurent. Créé en 1970, ce 22<sup>e</sup> parc national du réseau canadien couvre 244 km<sup>2</sup>, dont une partie en milieu marin. Il se veut représentatif de la région naturelle des monts Notre-Dame et Mégantic et il protège aussi un échantillon de la région marine du golfe Saint-Laurent. Par sa présence, il permet la protection des berges sur une bonne partie de la rive nord de la baie de Gaspé. Le Parc national Forillon accueille chaque année entre 150 000 visites-personne en provenance de partout dans le monde.

Le but poursuivi par les parcs nationaux canadiens est de protéger les aspects représentatifs du patrimoine naturel afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public tout en assurant à long terme l'intégrité écologique. Le Service de conservation des ressources naturelles, auquel sont rattachés les gardes de parc, voit au respect de ce but à travers différents domaines d'activités. Aussi, plusieurs projets de recherche ont été menés aux cours des dernières années à Forillon. Notons, entre autres, des inventaires d'oiseaux marins, des études sur l'écologie de l'Ours noir et le Canard arlequin ainsi que des études sur les déplacements de la faune entre le parc et les territoires avoisinants.

## 2.2.2 ZICO

Deux zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) sont présentes sur le territoire du Comité de concertation de la baie de Gaspé. Le programme des ZICO identifie et protège des sites choisis en fonctions de critères biogéographiques, dans un souci de maintien naturel des populations d'oiseaux. Pour être désigné ZICO, un site doit répondre à au moins un des critères suivants :

- abriter de façon régulière une espèce en péril
- accueillir une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite
- abriter une communauté avienne représentative d'un biome
- constituer une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1% de la population nationale, continentale ou globale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.

Source : Parc Cananda/S. Brodeur



Arlequin plongeur

La ZICO de la baie de Gaspé est considérée d'importance mondiale pour les populations de l'Harelde kakawi et la Bernache cravant, deux espèces qui atteignent ou dépassent le seuil de 1% de la population mondiale lors de leur passage. Le site est de plus considéré d'importance continentale pour l'Arlequin plongeur, espèce d'oiseaux en péril et pour le Garrot d'Islande, une espèce de canard.

La ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate est quant à elle considérée d'importance continentale pour le Garrot d'Islande dont la population atteint ou dépasse le seuil de 1% de la population continentale lors de son passage. Le site joint également d'une importance nationale pour une espèce de canard, l'Harelde kakawi.

## 2.2.3 Autres sites à protéger

Les embouchures des rivières Darmouth, Saint-Jean et York ont été identifiées comme des sites à protéger. Ces rivières à saumon sont identifiées comme des sites d'intérêt écologique et comportent des milieux humides importants. Il en va de même avec la barre de Sandy Beach qui s'est vu attribuer une vocation de conservation par la MRC. Cette même barre, ainsi que celle de l'Anse-aux-Cousins, ont été identifiées comme des sites propices à la nidification de la sauvagine.

Onze zones sont répertoriées habitat faunique, aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) par la société de la faune et des parcs. Ces zones couvrent l'ensemble du rivage nord de la baie, les trois estuaires et la section de rivage sud entre Prével et la Pointe St-Pierre. Finalement la rivière York comprend une zone d'exploitation contrôlée (ZEC).

Cap Gaspé, l'embouchure de la rivière St-Jean, l'estuaire de la rivière Darmouth, en tant qu'*Aires de concentration d'oiseaux aquatiques*, et la Pointe de Sandy Beach en tant que *Colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île* sont mentionnées « aires protégées de ressources naturelles gérées selon les catégories suggérées par l'union mondial de la nature, 1994 » par le Ministère de l'Environnement du Québec.

## 2.3 DIMENSION BIOPHYSIQUE

---

### 2.3.1 Composantes physiques

Les caractéristiques physiques de la baie de Gaspé lui confèrent un rôle unique dans l'ensemble de la Péninsule gaspésienne. Il s'agit d'une baie longue et étroite, créant un lieu protégé qui fait 40 km de long et 9 km de large, ce qui lui donne une superficie de 243 km<sup>2</sup>. On retrouve sur son territoire le Parc national Forillon couvrant 244 km<sup>2</sup>, trois grandes rivières, de même que plusieurs ruisseaux qui se jettent dans la baie. Elle contient également trois barachois, au havre de Gaspé, à Penouille et à Douglastown. Entre cap Gaspé et Penouille, du côté nord de la rive, de même qu'entre Sandy-Beach et la Pointe St-Pierre sur la rive sud, la baie est bordée de falaises en alternance avec des petites plages de galets ou de sable dans les anses. À l'intérieur de la baie, aux embouchures des grandes rivières, on retrouve des deltas constitués de dépôts emportés par les rivières.

Les pointes de sable de Sandy-Beach et Penouille forment une barrière naturelle qui protège le havre abrité de Gaspé. Ces pointes de sable changent perpétuellement, sous l'influence des courants et des vagues. Le fond de la baie est surtout sableux aux faibles profondeurs jusqu'à 35 m et devient graduellement plus vaseux jusqu'aux profondeurs de la baie. La profondeur du havre atteint près de 22 m au centre. À la hauteur de Petit Gaspé, on observe des profondeurs de plus de 80 m, passant jusqu'à 120m à la sortie de la baie.



Source : Parc Canada / inconnu

Penouille

La baie de Gaspé reçoit des influences de plusieurs cours d'eau dont le Golfe St-Laurent et l'Océan Atlantique. Les marées sont de type semi-diurne, soit deux marées hautes et deux marées basses par cycle de 24 heures. La différence moyenne entre la marée haute et la marée basse est de 1,2 m.

### 2.3.2 Composantes biologiques

#### Flore terrestre

##### *Prairie sèche côtière*

La prairie sèche côtière est caractérisée par des substrats grossiers comme le sable ou le gravier et un groupement végétal dominé par le caquiller édentulé (*Cakile edentula*), l'élyme des sables (*Elymus arenarius*), l'ammophile à ligule courte (*Ammophila breviligulata*) et le chiendent

(*Aropyrum repens*) (CPSEG, 1995). Ce sont des plantes pionnières qui jouent un rôle important dans la stabilisation du sable. On retrouve ce type de végétation sur la barre de Sandy Beach et à la presqu'île de Penouille. Ces habitats constituent des aires importantes de nidification, d'alimentation et de repos.

### ***Végétation riveraine***

On retrouve surtout des espèces pionnières tel l'épilobe à feuilles étroites (*Epilobium angutifolium*) et le framboisier (*Rubus idaeus*) et des plantes halophytes comme la potentille ansérine (*Potentilla anserina*) (CPSEG, 1995).

### ***Marais salés***

On dénombre 429 hectares de marais salés dans la Baie de Gaspé (ZIP BC, 2002)(327 selon CSPEG 95), soit 46.5% de la superficie totale des marais du secteur Gaspésie-Sud-Baie-des-Chaleurs (Gagnon, 1997). Ces marais sont de l'Anse de Penouille (17 ha), dans le havre de Gaspé (400 ha) et dans le barachois de Douglastown (150 ha) (SAB, 2000) (York 148). Le marais salé

Source : Parc Canada / M. St-Amour



Marais salé

se développe à l'étage médio-littoral et comporte différents groupements selon la durée d'immersion. Ces milieux inondés en permanence ou par intermittence sont très productifs et constituent des aires de nidification de la sauvagine. Ce sont des systèmes très ouverts possédant une grande capacité d'échanges avec les systèmes avoisinants. L'accumulation de dépôts fins dans les endroits peu profonds à l'embouchure des rivières ou le long du littoral à l'abri des vagues et du courant favorise la formation de marais salé (CPSEG, 1995).

## **Flore marine**

### ***Herbier aquatique***

L'on retrouve environ 160 espèces d'algues macrophytes réparties presque également en 3 grands groupes soit : les algues vertes (50 espèces), les algues rouges (55 espèces) et les algues brunes (55 espèces) dans la baie des Chaleurs (rive nord) et la baie de Gaspé (Cardinal, 67, 90a, 90b). Cependant, il est fort possible qu'un nombre plus élevé soit présent car 22 autres espèces d'algues ont été retrouvées du côté du Nouveau-Brunswick de la baie des Chaleurs (Cardinal, 67, 90a, 90b). L'indice de Cheney (1977) est de 1,91, indiquant une végétation caractéristique des zones tempérées froides. Les espèces varient en fonction de la profondeur, du substrat et de la

salinité (Carrière, 1978). Elles sont les premiers colonisateurs des fonds côtiers et forment des micro-habitats pour les communautés benthiques et la faune ichthyenne. Ces macrophytes sont une source importante de matière carbonique des zones côtières et leur contribution est souvent plus importante que celle du phytoplancton de ces mêmes zones. La matière carbonique qu'elles produisent est retournée à l'écosystème de façon indirecte par l'effritement des extrémités des frondes d'algues qui libèrent la matière organique et est recyclée par les décomposeurs marins (Carrière, 1978). Cette matière peut aussi être consommée directement par les herbivores brouteurs. À ce titre, les laminaires représentent la base de la principale communauté benthique du secteur d'étude en fournissant une grande quantité des nourriture aux oursins (*Stongylocentus droebachiensis*), principaux herbivores du secteur marin de Forillon (Carrière, 1978).

Les microphytes sont des algues microscopiques communes dans tout le secteur de la baie de Gaspé. Elles sont présentes toute l'année mais sont plus abondantes au printemps et à l'automne. Il est difficile de quantifier la contribution des microphytes à l'écosystème marin, mais elle ne devrait pas être considérée négligeable en terme de productivité primaire (Carrière, 1978). Elles constituent une source de nourriture importante pour plusieurs brouteurs benthiques dont les littorines, les pallettes, les oursins verts et les oursins plats (Carrière, 1978).

Le seul groupement de plantes vasculaires de l'herbier aquatique est le groupement à zostère marine (*Zostera marina*), qui a tendance à croître principalement à l'étage infra-littoral. La zostère est associée aux segments de rives où le processus de sédimentation domine, témoignant d'une faible dynamique littorale. Les baies protégées de l'action des vagues et du vent, à pente faible et au substrat fin constituent de bons milieux de croissance (Lalumière, 1991). Dans la baie de Gaspé, cette plante est dominante à des faibles profondeurs sur des fonds de sable ou de vase (dans les trois estuaires de la rivière, la section peu profonde du Havre de Gaspé et de l'Anse de Penouille (Carrière, 1978). Les zostérais jouent un rôle très important dans la chaîne trophique et dans la productivité générale des habitats. Elles sont très riches en invertébrés de toutes sortes (Lemieux et al, 1996) et constitue une zone d'élevage et d'alimentation de plusieurs espèces de poissons.



Zostère

Source: Parc Canada / M. ST-Amour

De plus, une étude réalisée dans l'estuaire de la rivière St-Jean à l'été 2004, et de nouveau en 2005, par le MPO a démontré que cet herbier de zostère était fréquenté en grand nombre par des crustacés et autres poissons. L'objectif de l'étude, à laquelle le CCBG a participé, était de caractériser les herbiers de zostère à différents endroits en milieu côtier au Québec. Les espèces le plus fréquemment rencontrées ici ont été l'épinoche (sp), le choquemort, le crangon, la moule, le gammare sp, la capucette et le tanche tautogue. Les résultats ont aussi démontré une plus grande abondance des individus au début de l'été mais une grande diversité vers le début de l'automne (MPO, 2006). Cette caractérisation des herbiers de zostère devrait se poursuivre aux cours des prochaines années.

## Phytoplancton

La baie de Gaspé est située dans la région du Golfe du St-Laurent où la productivité primaire est maximale (Carrière, 1978). Bien que nous n'ayons pas trouvé de références provenant d'échantillonnages prélevés directement dans la baie, le fait que le courant de Gaspé y pénètre permet de supposer une production comparable à celles observées juste à l'entrée de celle-ci.

La biomasse phytoplanctonique, exprimée en mg.chlorophylle/m<sup>2</sup>, pourrait donc dépasser les 100mg/m<sup>2</sup> (Steven, 1974). La productivité primaire, variant de 10mg.carbone/m<sup>2</sup>/hre (hiver) à un maximum d'environ 200mg.carbone/m<sup>2</sup>/hre (été), est estimée à environ 385.2 gr.carbone/m<sup>2</sup>/année (Steven, 1974).

Le phytoplancton est principalement composé de diatomées au printemps et à l'automne. Des concentrations atteignant les 10<sup>6</sup> cellules/litre d'eau ont été mesurées au printemps et de 10<sup>4</sup> à l'automne. En été, ces concentrations diminuent autour de 10<sup>3</sup> cellules/litre alors que le phytoplancton est dominé par les dinophycées (Carrière, 1978).

Les diatomées sont des algues unicellulaires ou coloniales, pourvues d'une coque de pectine imprégnée de silice. Les espèces dominantes dans la région de Forillon sont du genre *Thalassiosira*, *Chaetoceros* et *Skeletonema* (Carrière, 1978) cependant 74 espèces de diatomées ont été identifiées dans la baie des Chaleurs (Brunel, 1970).

Les dinophycées sont des organismes unicellulaires munis de deux flagelles. Ils possèdent un sillon transversal et un sillon longitudinal. La cellule peut être nue ou être recouverte d'une cuirasse de plaques cellulodiques. Ce sont eux qui sont responsable de la bioluminescence. Deux espèces sont dominantes soit : *Peridinium conicum* et *Ceratium longipes* (Carrière, 1978). À noter que ces organismes étant très petits, de 7µm à 2000 µm. ils ne sont pas toujours retenus dans les filets et de plus ils sont difficiles à préserver car ils ne tolèrent pas le formol. Brunel (1970) laisse entendre qu'il pourrait y avoir dans la baie des chaleurs plus que les 15 espèces qu'il a identifiées.

## Zooplancton

La région de Forillon n'est pas la zone la plus productive en terme de zooplancton dans le golfe St-Laurent (Steven, 1974) et la biomasse peut être de 2 à 3 fois plus faible que celle retrouvée dans la région du plateau madelinien (Carrière, 1978). Le zooplancton est cependant bien diversifié et peut être réparti en deux grands groupes selon son temps de résidence dans le plancton soit l'holoplancton (zooplancton permanent) composé de larves d'organismes plus gros tels les polychètes (vers la mer), les cirripèdes (balanes), les échinodermes (oursins).

L'holoplancton représente en moyenne de 96,3% à 99,7% du zooplancton et est composé principalement de copépodes. Au printemps, quatre espèces dominant soit : *Temora longicornis*, *Calanus finmarchicus*, *Pseudicalamus minutus* et *Calanus hyperboreus*. Plus tard dans l'année, une 5<sup>e</sup> espèce, *Metridia longa* dominera. La densité moyenne varie de 20 à 400 individus par mètre cube d'eau (Carrière, 1978).

## **Faune**

### ***Invertébrés benthiques***

La grande variété d'habitats qu'offrent les fonds de la baie de Gaspé amène un patron de distribution des espèces benthiques très diversifié, allant de la surface rocheuse lisse à un fond entièrement vaseux (Carrière, 1978). La nature du fond ainsi que la température de l'eau semblent être les principaux facteurs déterminants dans la distribution de la macrofaune benthique.

### ***Poissons***

Les eaux de la baie de Gaspé sont riches en espèces de poissons qui varient selon le rythme des marées et des saisons.

Des tableaux annexés donnent une liste des espèces de poissons d'eau peu profonde, de fond, pélagiques, anadromes et catadromes inventoriés dans la baie. La grande majorité des poissons frayent le printemps ou l'été tandis que d'autres ne sont que de passage et pondent dans les rivières, comme le saumon de l'Atlantique qui fraie dans les rivières York, Darmouth et St-Jean. Les résidants de la baie telles la lamproie et l'omble de fontaine remontent également dans les rivières pour frayer. Des sites de concentration de plies juvéniles seraient également présents dans la baie de Gaspé (SAB, 2000).



Source: Parc Canada / M. St-Amour

Les poissons démersaux (95%) sont présents de façon régulière et constituent la faune nectonique permanente dans la région de Forillon (Carrière, 1978). La prépondérance des poissons démersaux par rapport aux poissons pélagiques est une caractéristique des communautés ichthyennes des zones côtières (Mousseau et al., 1997). Un autre groupe de poissons composé en majorité (60%) de poissons pélagiques arrive dans la région au début de l'été (Carrière, 1978). Ces derniers sont présents en banc lors de la période de l'été, soit à partir de la mi-juin alors que le zooplancton devient abondant, pour ensuite repartir à l'automne, généralement après avoir frayé dans la région; c'est le cas pour le hareng (*Clupea harengus*) et le maquereau (*Scomber scombrus*) (Carrière, 1978).

## *Mammifères marins*

Source : Parc Canada / R. Michaud



Rorqual à bosses

La baie de Gaspé offre des bons sites pour l'observation des mammifères marins. L'observation des cétacés varie selon les saisons (migrations printanières et automnales) et selon la disponibilité de la nourriture. L'annexe 3 présente dans la liste des espèces pouvant être observées dans la baie de Gaspé. Selon le temps de l'année, jusqu'à sept (7) espèces différentes de baleines peuvent être observées dans les eaux de la baie de Gaspé (TECSULT, 2000), sur un total de treize (13) présentes dans les eaux du fleuve et du golfe St-Laurent.

Plusieurs sites de mise bas du phoque commun ont été identifiés dans la baie de Gaspé. Le phoque gris quant à lui donne naissance à ses petits à l'extérieur de la baie, dans le Sud-Est du golfe et à l'île de Sable (SAB, 2000). On dénombre cinq (5) échoueries de phoques gris et communs dans la baie, soit à l'île Plate et à l'entrée de la baie, près de Petit-Gaspé, près de Prével, sur la pointe du Cap Gaspé et à Cap-aux-Os (phoques communs seulement) (SAB, 2000). Il est également possible d'observer dans les eaux de la baie de plus en plus de phoques de Groenland depuis les dernières années selon les observations faites par le personnel du Parc National Forillon en 1994-1995 (CPSEG, 1995)



Phoque commun

Source : Parc Canada / J. Audet

### ***Avifaune***

La grande diversité d'habitats de la baie de Gaspé favorise la présence ou le passage de plusieurs espèces d'oiseaux à différentes périodes de l'année.

De ce nombre, huit (8) nichent dans les falaises ou dans les endroits difficiles d'accès pour les prédateurs (Limoges, 2000). Lawrence et al (1987) mentionnent que l'on retrouve dans les limites du Parc Forillon l'une des plus grande concentration de couples reproducteurs de guillemots à miroir de la région. En effet, les falaises,



Source : Parc Canada / M. St-Amour

**Héron bleu**

constituées de roches sédimentaires qui caractérisent la majorité des berges de la baie, offrent un support idéal pour la nidification des oiseaux marins. Le relief en strates des falaises regorge de saillies rocheuses et de crevasses résultant de l'érosion des roches et sont très recherchées par les oiseaux marins pour leur nidification (Limoges, 2000).

La baie de Gaspé sert également de site de repos et d'alimentation pour les anatidés et les limicoles. Les habitats très productifs comme les herbiers de zostères et les marais salés fournissent des abris et de la nourriture abondante et diversifiée pour la faune ailée (CPSEG, 1995).



Source : Parc Canada / F. Caron

**Fou de bassan**

### ***Faune terrestre***

Certains mammifères fréquentent également les trois estuaires dans la baie de Gaspé. Il s'agit du vison, de la loutre, du rat musqué, de l'ours noir et du renard roux (Limoges, 2000)

## 2.4 DIMENSION SOCIOCULTURELLE

### 2.4.1 Occupation territoriale

#### Section historique

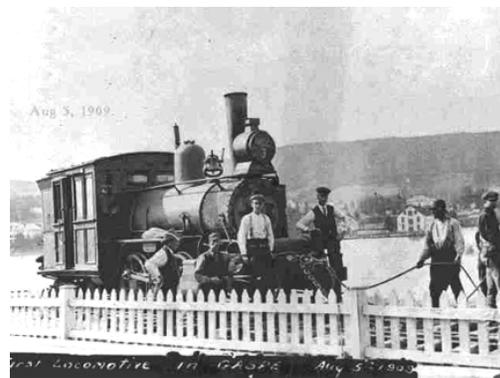
Vers 12 500 ans avant aujourd'hui (A.A.) le territoire gaspésien prend forme tel que nous le connaissons. À cette époque la mer de Goldthwait se rend jusqu'à Québec et a la forme de ce qui sera le fleuve St-Laurent. La péninsule est alors plus élevée de près de 46 m au-dessus du niveau actuel de la mer qu'elle ne l'est aujourd'hui, pour la région de Paspébiac (Ministère des Affaires culturelles, 1985). Libérée des glaces il y a 11 000 ans, la péninsule passera à travers plusieurs stades de types de végétation, de la toundra à la présence d'arbustes, puis d'une forestation qui lui donnera, vers 8 000 ans A.A. une végétation similaire à celle qu'on lui connaît dans l'arrière-pays. C'est probablement vers cette époque que les premiers groupes de chasseurs vinrent en Gaspésie. Les migrations des populations amérindiennes dans l'Est, depuis plus de 7 000 ans, ont eu lieu le long des grands cours d'eau parmi lesquels le fleuve St-Laurent (Benmouyal, 1987). La péninsule gaspésienne est au cœur de ces migrations et des vestiges trouvés lors de fouilles confirment que la baie de Gaspé était alors fréquentée par les Amérindiens.

À l'arrivée des européens, les iroquoïens, montagnais et micmacs rivalisent pour le territoire de la rive sud du St-Laurent. Les micmacs prendront le contrôle de la péninsule gaspésienne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Ministère des Affaires culturelles, 1985) et s'allieront aux français qui y développent une industrie de la pêche.

La région de la baie de Gaspé connaît un essor plus marqué que celle du Nord de la péninsule gaspésienne dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, malgré sa situation stratégique et de nombreuses requêtes, aucun fort d'importance ne sera construit. Subissant plusieurs attaques anglaises, mentionnons entre autres les attaques de l'amiral Phipps en 1689, en 1711 de l'amiral Walker, le colonel James Wolfe prend pied à Sandy Beach, puis à Penouille en 1758 (Bélanger et al, 1981). Peu après la Gaspésie tombera sous la domination anglaise, qui poursuivra son développement en fonction de l'industrie de la pêche, principalement la morue.

Une immigration accrue qui inclura des acadiens, des loyalistes américains, ainsi que d'autres groupes ethniques dont les irlandais qui s'établiront en outre à Douglastown est observée au début de la domination anglaise. Il est estimé que la population quintuplera en l'espace d'une quarantaine d'années (Bélanger et al, 1981). Cependant, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le fort taux de natalité et le déplacement de québécois francophones en Gaspésie font qu'elle redevient majoritairement francophone.

La Gaspésie demeurera passablement isolée du reste du Québec jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis au début du XX<sup>e</sup> siècle, grâce à des subventions, la Gaspé Steamship Line assurera sur une base régulière la liaison maritime entre Gaspé, Québec et Montréal, permettant aux pêcheurs l'accès à de nouveaux marchés et les libérant du joug des quelques marchands qui contrôlaient à l'époque l'offre et la demande des



Arrivé du premier train, 1909

Source : Collection musée de la Gaspésie

poissons pêchés. Après 40 ans de construction, le chemin de fer finira par rejoindre la ville de Gaspé en 1909 et contribuera lui aussi à briser l'isolement (Bélanger et al, 1981).

La baie de Gaspé ne fut pas un terrain d'une grande importance lors de la première guerre mondiale mais servit de point de rendez-vous entre le groupe principal du corps expéditionnaire canadien et l'escorte anglaise. Plus de 31 navires et de 31 000 hommes prenaient part à cette expédition. Cependant lors de la deuxième guerre mondiale, elle abrita une base navale, le HMCS Fort Ramsey, forte de 3 000 hommes (armée, marine et aviation) et de dix-neuf navires. La mission de la base était de patrouiller les eaux du golfe St-Laurent afin de protéger les navires alliés contre les sous-marins allemands. Pour assurer la protection de la base, en plus de deux forts (un à Penouille et l'autre à Prével) fortement armés, l'on ferma entre les presqu'îles de Sandy Beach et de Penouille à l'aide d'un puissant filet métallique sous-marin (Bélanger et al, 1981).

### **Affectation du territoire**

Une grande proportion du territoire de la Baie de Gaspé est constituée de secteurs de villégiature et de zones à vocation résidentielle ou communautaire (SAB, 2000) Du point de vue historique, l'accessibilité à la mer a fortement conditionné l'occupation humaine dans le secteur riverain de la Baie de Gaspé (TECSULT, 2000). Les principales concentrations urbaines sont les suivantes :

- Cap-aux-Os
- Saint-Majorique
- Noyau central de Gaspé/Wakeham/York
- Haldiman
- Douglastown
- Prével
- Saint-Georges-de-Malbaie
- Pointe-Saint-Pierre

### **Affectation industrielle**

Les secteurs à vocations industrielles se retrouvent à Sandy Beach et à l'Anse-à-Brillant

On accède à la baie de Gaspé par la route 132 qui ceinture la Gaspésie. On peut également s'y rendre par chemin de fer ou par avion. Parmi les infrastructures existantes dans la baie, on retrouve principalement un port de débarquement de marchandises d'une certaine importance, lequel est situé à l'intérieur de la zone industrielle de Sandy Beach. D'autres installations sont également présentes sur le pourtour de la baie, notamment un quai de pêche et plaisance à Grande-Grève, une marina à Gaspé et un quai de pêche à l'Anse-à-Brillant.

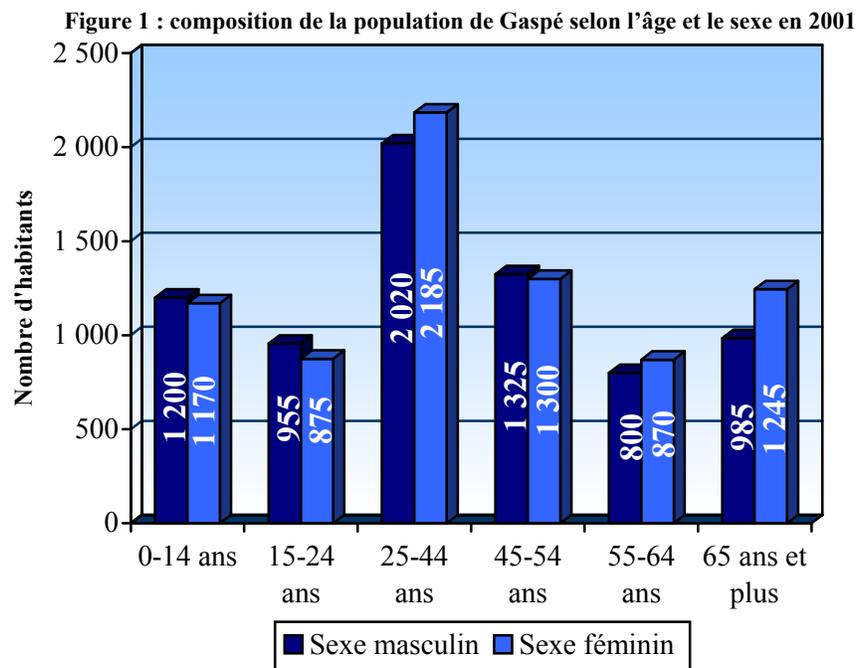
### **Affectation gouvernementale**

Depuis 1946, la pointe de Sandy Beach est la propriété de la couronne québécoise et se trouve sous la gestion du Ministère des Ressources Naturelles section terres. Les milieux humides situés au centre de la base de la flèche sont sous la juridiction du Ministère de l'Environnement du Québec, direction du milieu hydrique et du Ministère des Pêches et Océans du Canada, direction de l'habitat du poisson (Limoges, 2000) Il existe de nombreuses îles dans les trois estuaires. Elles sont soit des propriétés gouvernementales, soit privées.

## 2.4.2 Dynamique sociale

La zone côtière de la baie de Gaspé intègre une partie du territoire de la MRC Côte-de-Gaspé et une partie du territoire de la MRC du Rocher-Percé, toutes deux comprises dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: ce qui rend extrêmement difficile l'obtention de statistiques précises sur la zone d'intervention spécifique du Comité de concertation de la baie de Gaspé. En ce sens, nous utiliserons les statistiques de la ville de Gaspé, qui inclut les municipalités de Haldiman, Douglastown, Penouille, Sandy Beach et Wakeham, ce qui nous semble plus représentatif de la réalité du territoire que les statistiques de la MRC.

Le relief de la zone littorale de la Gaspésie est généralement moins accidenté que l'intérieur des terres. Les secteurs de Haldiman, Douglastown et Wakeham bénéficient d'un relief plutôt plat qui a favorisé le développement de l'agriculture et un plus grand établissement de résidences à l'intérieur des terres, comparativement au nord de la baie, plus en relief, et où les résidences se retrouvent principalement sur le long de la rive, de part et d'autre de la route 132 et de la route 197.

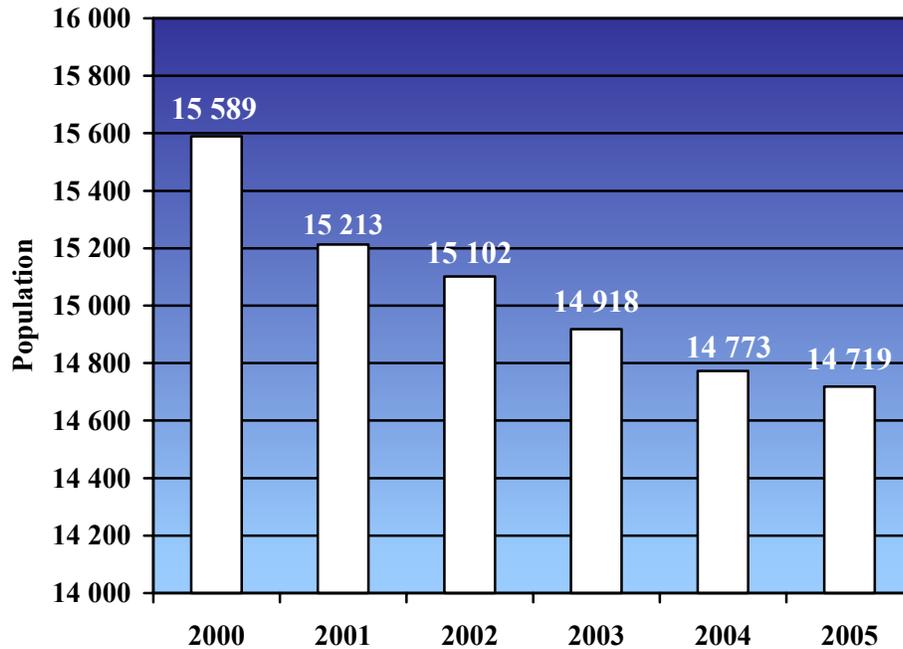


Selon les dernières statistiques, la population de la ville de Gaspé était de 14 930 habitants et l'âge moyen de la population était de 42 ans en 2001.

Au cours des prochaines années, on doit s'attendre à d'importantes transformations du contexte démographique et de la situation économique puisque les Baby-Boomers quittent le rang des travailleurs. Par contre, même si ces transformations seront évidentes au cours de la prochaine décennie, l'augmentation naturelle de la population ne peut atténuer la décroissance démographique régionale : La population du territoire est en décroissance accélérée. Tous les groupes d'âge de moins de 45 ans ont vu leur population baisser alors que ceux de plus de 44 ans ont connu une hausse, de sorte que la population est de plus en plus vieillissante.

Le nombre limité d'institution d'enseignement supérieur dans la région pourrait expliquer la décroissance démographique des jeunes de 20 ans et plus. De plus, les difficultés économiques des 15 dernières années et la faible diversification industrielle de la région ne créent pas les emplois susceptibles de favoriser le retour des jeunes diplômés.

Figure 2 : Évolution démographique de la ville de Gaspé de 2000 à 2005



Source Statistique Canada

Cette année (2005-2006), la ville de Gaspé a pu percevoir un début de migration de retour des jeunes adultes dans la région. La vitalité économique constitue un élément essentiel du renversement des tendances démographique et au retour des jeunes ou à la diminution de leur exode. En ce sens, le Carrefour jeunesse emploi, la SADC et Emploi Québec offre plusieurs programmes pour favoriser le retour des jeunes en Gaspésie.

## Éducation

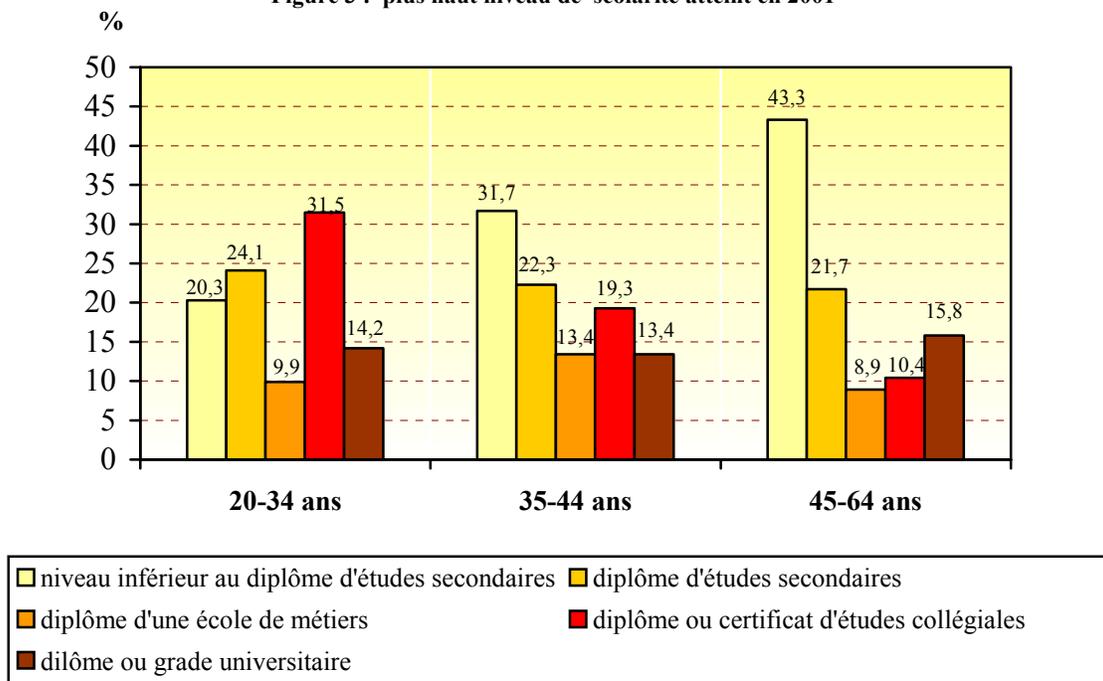
20,3% des jeunes de 20 à 34 ans ne possède pas de diplôme d'études secondaires, ce qui représente une amélioration de 23% en comparaison avec la génération des 45 à 64 ans.

La présence d'un cégep à Gaspé augmente considérablement le niveau de scolarité de la population : 31,5% de la population âgé de 20 à 34 ans possède un diplôme ou un certificat d'études collégial. C'est une augmentation de 12,2% par rapport à la génération des 35 à 44 ans; et une augmentation de 21,1% par rapport à la génération des 45 à 64 ans.

Pour ce qui est du diplôme d'études secondaires, du diplôme d'une école de métiers ou d'un grade universitaire, on constate que les trois générations sont sensiblement pareilles.

Si l'on compare ces résultats avec la moyenne de la province, on constate que le taux de scolarisation de la ville de Gaspé est légèrement inférieur, mais que la plus grosse différence se situe au niveau des détenteurs de diplômes universitaire. En fait ils sont très peu nombreux dans la région en regard à la situation prévalant dans l'ensemble du Québec. La difficulté pour les Gaspésiens de trouver des emplois spécialisés dans la région n'est pas étrangère à la faiblesse de cet indicateur et contribue à l'exode des jeunes et des travailleurs spécialisés.

Figure 3 : plus haut niveau de scolarité atteint en 2001

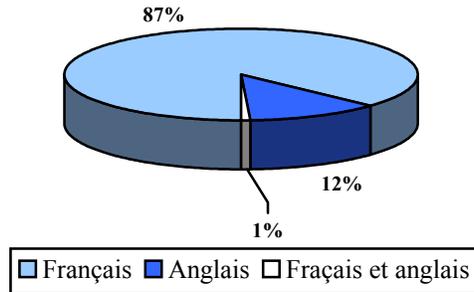


Source : Statistiques Canada

### 2.4.3 Culture locale

Si la langue française est parlée par une grande majorité de la population de la ville de Gaspé, on y retrouve tout de même une assez faible population anglophone. Malheureusement, c'est dans celle-ci que l'on dénote le plus grand pourcentage d'exode.

Figure 4 : Langue parlée ville de Gaspé en 2001



### La nation Micmac de Gespeg

C'est au cours du XVI<sup>e</sup> siècle que les Micmacs s'installent en permanence dans la baie de Gaspé. Vers 1675, dans leur village de Gespeg, ils entretiennent depuis quelques décennies des liens avec des pêcheurs européens. Pour sa part, le récollet Chrestien Le Clercq commence sa mission auprès des Micmacs. Elle l'amènera à laisser des écrits dressant un tableau représentatif de la vie quotidienne des autochtones. Bien que de nouveaux produits et des influences étrangères fassent leur apparition, les Micmacs conservent néanmoins leurs valeurs et leur mode de vie traditionnels en vivant en étroite relation avec la nature qui les entoure

La nation des Micmacs de Gespeg n'est pas située sur une terre inscrite au registre des terres de réserves en vertu de la loi sur les Indiens, et n'ont par le fait même aucune réserve sur le territoire de la ville de Gaspé. Par contre, on dénombre une population de 243 personnes ayant une identité autochtone Micmac.

### Événements culturels

Le tourisme étant une des grosses activités économiques Gaspé, la ville s'anime au gré des saisons :

#### La fête de cartier :

Le 24 juillet 1534, Jacques cartier érigeait une croix dont l'emplacement exact soulève toujours la passion des historiens. Quatre cent cinquante ans et quelques poussière plus tard, la fête de Cartier, fruit d'un effort collectif, célèbre en chansons, en activités familiales et culturelles le passage de l'illustre explorateur dans la baie. Cet événement se déroule à la fin juillet.

### **Festival de Musique du Bout du monde :**

Musique du bout du monde est né d'une initiative de jeunes d'ici et d'ailleurs qui ont fait un choix commun : vivre en région pour la qualité de vie qu'on y trouve. Passionnés par la musique du monde et désireux de s'engager socialement tout en participant au développement culturel, économique et touristique de la région, ils ont décidé de former un comité en vue de mettre sur pied le festival de musique du monde dans la ville de Gaspé. Ce festival se déroule au mois d'août.

### **La grande Traversée :**

À la mi-février se déroule la grande traversée de la Gaspésie en ski de fond. Cette merveilleuse traversée se termine dans la baie de Gaspé.



Source : Nathalie Mongeau

Arrivé à Gaspé

## **Sites archéologiques**

Plusieurs fouilles et études ont été menées sur le territoire de la baie de Gaspé.

Lors de travaux menés pour le Parc Forillon, trois sites préhistoriques et quatorze sites historiques furent trouvés. L'ensemble de ces sites couvre à peu près toute la période de laquelle l'homme a occupé le territoire du Parc. Parmi les sites, mentionnons le site Lapointe (Penouille) et le site Coffin (Anse-au-Griffon) où du matériel de la période archaïque ou sylvicole inférieur fut découvert. Sur la pointe de Penouille de nombreux outils couvrant plusieurs périodes préhistoriques québécoises, depuis peut-être la période paléo-indienne jusqu'à l'arrivée des européens. C'est aussi le site le plus riche en artefacts des régimes français et anglais. Durant la seule année 1973, plus de 450 outils et plus de 18 kg d'éclats de débitage ont été recueillis dans ce site.

De nombreux autres emplacements ont été explorés sur le long du littoral de la baie et le long des estuaires et quelques sites ont été identifiés. Comme certains des sites explorés ne l'ont été que de façon exploratoire et que nous ne voulions pas encourager de fouilles artisanales nous avons préféré ne pas donner d'indications plus précises. Des données additionnelles sur les emplacements de fouilles et leurs résultats peuvent être obtenus en communiquant avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, dont le bureau gaspésien est situé à Bonaventure.

## 2.5 DIMENSION ÉCONOMIQUE

La Gaspésie s'est développée surtout grâce à sa ressource halieutique et la Ville de Gaspé n'a pas fait exception. La richesse des eaux a soutenu et soutient encore l'économie locale. À Gaspé, cette industrie génère environ 30 millions de dollars de retombées économiques.

L'industrie touristique compte également pour une part importante de notre économie locale. Malgré le fait que toutes les activités touristiques ne dépendent pas de la mer, une bonne partie de celle-ci se déroulent sur l'eau. Les paysages maritimes entourant la baie de Gaspé représentent

Source : Parc Canada / MAPAQ



Moules bleues

une grande attraction pour nos visiteurs. Avec l'avènement des activités reliées à l'écotourisme, par exemple l'observation des baleines, le kayak de mer, l'ornithologie et la voile ainsi que les magnifiques paysages, la baie de Gaspé possède tout le potentiel nécessaire pour développer cette nouvelle industrie en Gaspésie.

On constate à l'échelle mondiale une baisse constante de la ressource halieutique. L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture prévoit que d'ici une quinzaine d'années, 40% de la consommation mondiale de produits marins proviendra d'aquaculture. Notre région intensifie ses efforts en ce sens entre autre grâce aux possibilités qu'offre la baie de Gaspé. En fait de 1996 à 2006, la production de moules bleues dans la région a doublé et des expériences pilotes sur l'élevage du pétoncle donnent des résultats encourageants. Il existe aujourd'hui onze sites actifs d'élevage de moules dans la baie de Gaspé.

### 2.5.1 Activités économiques

#### Tourisme :

Le tourisme représente un moteur très important de l'économie de la MRC et est appelé à prendre de l'expansion : beaucoup reste encore à développer. Le potentiel de développement touristique de la région est énorme et très loin d'avoir atteint sa pleine maturité. Il existe de belles opportunités de développement tant dans le secteur touristique traditionnel que dans le récréotourisme (écotourisme et tourisme d'aventure). Le marché québécois correspond toujours à 80 % du volume de visiteurs, les provinces canadiennes à 10 %, les États-Unis et autres pays également à 10 %.



Penouille

Sur le territoire, il y a une quinzaine de sites majeurs à visiter, dont le plus important, le Parc National Forillon du Canada. Avec ses spectaculaires paysages, son centre d'interprétation de la faune et de la flore et ses différents services, il attire de 150 000 visites-personnes par année. Plusieurs activités sont offertes autant en hiver qu'en été, et fait intéressant, à l'instar de nombreux parcs nationaux, Forillon permet et encourage la pratique du camping d'hiver. Voici la liste des activités du parc : croisières, kayak de mer, pêche sur les quais, plongée sous-marine,

Source : Parc Canada / M. Rush



Kayakistes

activités de plage, randonnée pédestre, vélo et patin à roues alignées, équitation, pique-nique, camping d'hiver, ski de fond, raquette et traîneau à chiens.

Dans la ville de Gaspé, il y a également 3 rivières à saumon qui sont mondialement reconnues, de longues plages sablonneuses, un centre de ski, des pistes de ski de fond et de motoneiges, une marina (et leurs voiliers), la plus grosse école de voile accrédité à l'Est de Québec avec une flotte de plus de 40 embarcations, des excursions en haute mer, un musée régional et plusieurs campings au bord

de la mer.

### Axes de développement

Les divers plans d'eau permettent des activités de pêche, des activités aquatiques et des projets de production, de recherche et de développement de toute sorte.

### Aquaculture :

La baie de Gaspé est une région propice au développement de l'aquaculture. Un milieu protégé naturellement des vagues, la proximité des infrastructures et la stabilité des glaces en période hivernale constituent à eux seuls des grands avantages pour le développement de la mariculture. La production de moules et de pétoncles s'y retrouve déjà. Le milieu offre aussi un potentiel pour la production d'autres espèces tels que la mye, les huîtres, les oursins verts, la culture des algues ainsi que certains types de poissons marins.



Source : MAPAQ / Claude Forest

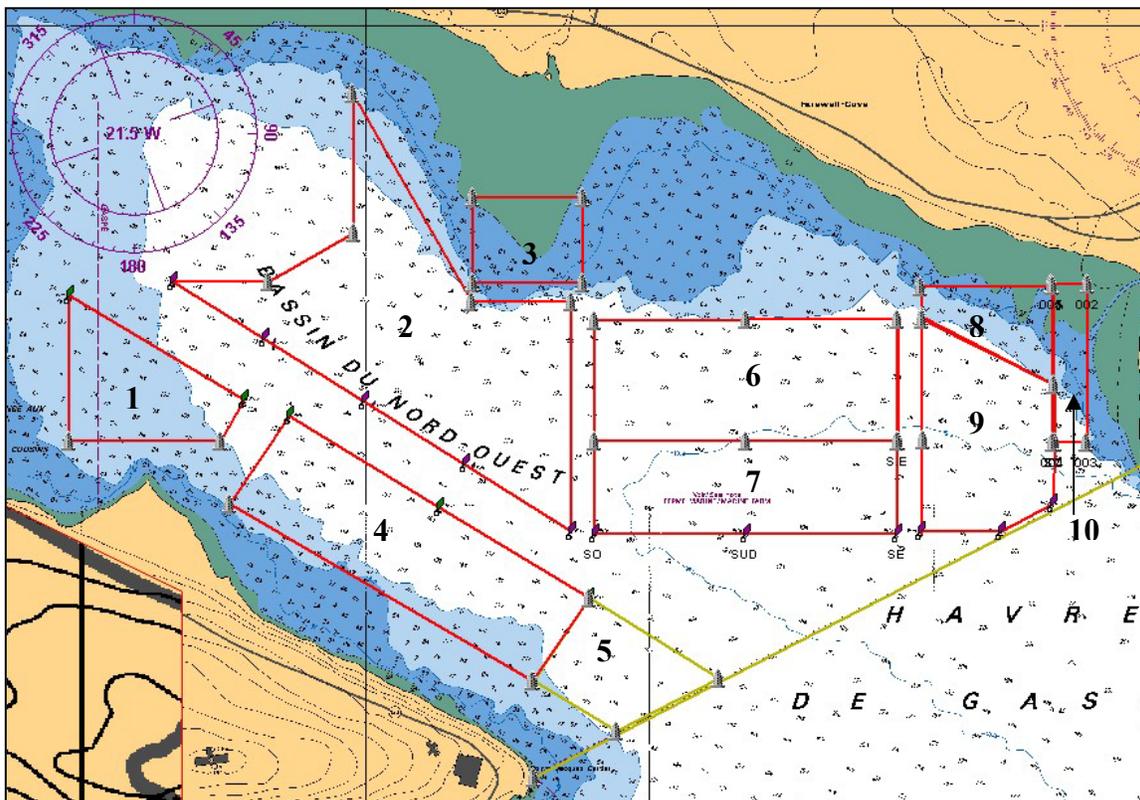
Aquaculture

Les avenues de recherche et de développement dans les biotechnologies marines suivent de près l'évolution de l'aquaculture. Des solutions résultantes de cette complémentarité s'étendent également à d'autres domaines de recherche tels que l'agriculture, l'élevage, ainsi que la protection et la remédiation de problèmes de pollution de l'environnement. L'entreprise Marinard Biotech de Gaspé œuvre déjà dans le sens de l'exploitation et la transformation de résidus (déchets) de la pêche pour produire un produit de filtrage.

Dans la baie de Gaspé on dénombre douze sites d'aquaculture (MPO 2006). Cinq sites appartiennent au MAPAQ, et on dénombre trois entreprises maricoles : Les Moules Forillon Ltée, Les Moules de Gaspé, Edwin Boulay.

figure 5 Sites d'aquaculture dans la baie de Gaspé

INDUSTRIES MARICOLES	SUPERFICIE	TYPE D'ÉLEVAGE
MAPAQ	Site 3 : inexistant...	
	Site 5 : 23,9 hectares	Moule, pétoncle, huître, oursin.
	Site 8 : 16,8 hectares	Moule, pétoncle
	Site 10 : 9,7 hectares	Moule, pétoncle, huître, oursin, mye.
Moules Forillon	Site 1 : 30,5 hectares	Moule
	Site 2 : 114,0 hectares	Moule
Moules de Gaspé	Site 4 : 69,5 hectares	Moule
	Site 7 : 52,4 hectares	Moule, pétoncle
	Site 9 : 45,2 hectares	Moule
	Site 11 : 10,0 hectares <i>Ce site n'est pas sur cette carte</i>	Pétoncle captage
Edwin Boulay	Site 6 : 70,0 hectares	Moule



source : MPO 2006

### Axes de développement

Utiliser les outils de la biotechnologie moderne pour améliorer la santé, la reproduction, le développement, la croissance et le bien-être d'organismes aquatiques cultivés et promouvoir le développement interdisciplinaire de systèmes environnementalement sensibles et durables permettant une commercialisation significative de l'aquaculture. Utiliser des stratégies ou produits naturels pour contrôler des infections par biofilms des implants médicaux et des prothèses.

## Pêche Commerciale

Le port de Gaspé est situé dans une des plus grandes baies naturelles au monde. Son accessibilité à l'année longue représente un atout majeur pour le transbordement de marchandise. Présentement le port génère des retombées économiques de 600 000\$ et fournit l'emploi à soixante personnes. On tente actuellement de trouver des moyens pour en diversifier les activités et accroître la clientèle.



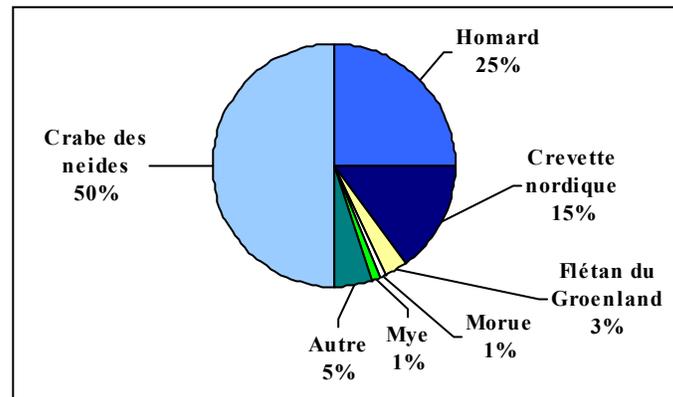
Source: Parc Canada / M. ST-Amour

Bateau de pêche

Pour 2001, le total des débarquements prélevés entre Cap Gaspé et Pointe St-Pierre s'élève à 269 tonnes pour une valeur estimée de 2 150 000\$. À cela, il faut ajouter les revenus reliés à la transformation et à la vente de ces produits.

Aujourd'hui, la pêche du crabe des neiges, du homard et de la crevette représente 90 % de la valeur des débarquements. En quantité, ils représentent 60 % des débarquements en 2004. Ces trois crustacés ont un prix au débarquement qui est élevé par rapport à celui des poissons de fond et des pélagiques. Les pêches maritimes du Québec sont donc maintenant très dépendantes des crustacés.

Figure 6 : Principales espèces débarquées au Québec en 2004



Source MPO 2004

## Pêche récréative :

Source: Parc Canada / E. Lebel



Pêcheurs quai de Grande-Grève

La pêche récréative dans la Baie de Gaspé se pratique principalement à partir des quais, à l'embouchure des rivières ou en haute mer. On dénombre quatre quais à l'intérieur de la baie soit : le quai commercial de Sandy Beach; les quais de pêche l'Anse-à-Brillant, de l'Anse-aux-Sauvage, de Grande-Grève; et la marina de Gaspé.

La pêche sur glace à l'éperlan Arc-en-ciel se pratique dans l'estuaire de la rivière York et à l'embouchure de la rivière Darmouth. Ces sites

comptaient respectivement 118 et 25 cabanes en 1999, mais leur nombre est décroissant d'année en année.

La pêche sportive au saumon, bien que ce ne soit pas une activité qui se déroule dans la baie, attire une bonne clientèle. Selon la Société de gestion des rivières du grand Gaspé, il y a eu 5 689 jours de pêche en 2004 et 5 321 en 2005.

### 2.5.2 Emploi et chômage

Depuis le début des années 90, l'économie de la région a connu des bouleversements structurels importants qui ont entraîné des pertes d'emploi élevées. La récession économique de 1991-1992 a provoqué des diminutions importantes dans le secteur des services. Quelques années plus tard, en 1993, les secteurs des pêches et de la transformation des produits marins subirent à leur tour un coup dur par l'imposition d'un moratoire sur la pêche aux poissons de fond. Mais la rareté des poissons de fond s'était déjà fait sentir quelques années auparavant. En effet la pêche et la transformation des produits marins enregistraient des baisses d'emplois depuis quelques années. Entre 1988 et 1992 la région a perdu un emploi sur cinq. Puis plus récemment, la fin des activités d'un des plus importants employeurs privés, l'impact des compressions budgétaires fédérales et les suites du moratoire sur la pêche aux poissons de fond n'ont rien amélioré. Par contre, en 2001, le taux d'activité de la ville de Gaspé était de 56,2% comparativement à celui de l'ensemble du Québec qui se situe à 64,2% pour la même année. Ainsi, la situation du marché du travail local s'est améliorée mais beaucoup plus lentement que pour l'ensemble de la province.

Figure 7 : indicateur de la population active en 2001

Indicateur de la population active	Ville de Gaspé %	Province du Québec %
Taux d'activité	56,2	64,2
Taux d'emploi	47,9	58,9
Taux de chômage	14,8	8,2

Source : Statistique Canada

Dans la région, un pourcentage de la population adulte (63%), beaucoup plus élevé que dans l'ensemble de la province (40%), a travaillé seulement une partie de l'année. Ces personnes ont travaillé moins de 49 semaines en 2000. La population ayant travaillé surtout à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) est moins forte que dans l'ensemble du Québec. La faiblesse du marché du travail et sa saisonnalité peuvent expliquer cette différence. En effet, la présence d'entreprises opérant une partie de l'année de manière intense et la nécessité pour les travailleurs de se qualifier à l'assurance emploi, incite les entreprises à embaucher sur une courte période des travailleurs à temps plein.

Les bases économiques de la MRC de Gaspé reposent principalement sur deux secteurs d'activités. Il y a, d'une part, l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles (secteur primaire) et, d'autre part, le secteur des services dont les services gouvernementaux et l'industrie touristique (secteur tertiaire).

La ville de Gaspé se démarque par l'importance des secteurs reliés aux services gouvernementaux et aux commerces. Ces deux types de services fournissent de l'emploi à plus de 50% de la population active de la municipalité et confirment par le fait même la vocation de Gaspé comme centre administratif et de service pour la région. De plus, on dénote l'importance du secteur des services autres que gouvernementaux, ainsi qu'une présence marquée pour les secteurs de l'hébergement, de la restauration et de l'industrie manufacturière.

Figure 8 : diversification industrielle Gaspé 2001

INDUSTRIE	GASPÉ, VILLE		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>Total - Population active expérimentée</b>	<b>6 650</b>	<b>3 450</b>	<b>3 200</b>
Industries axées sur les ressources	490	435	50
Industries de la fabrication et de la construction	815	590	225
Commerce de gros et de détail	1 025	500	525
Finance et services immobiliers	255	95	155
Soins de santé et enseignement	1 630	560	1 070
Services commerciaux	745	435	310
Autres services	1 695	835	865

Source : Statistique Canada

### 2.5.3 Perspectives

Jusqu'à aujourd'hui, la MRC côte de Gaspé comptait sur les secteurs traditionnels tels la pêche, le tourisme et la forêt. Bien que ces secteurs d'activités demeurent les piliers de son économie, elle entend favoriser la diversification par le développement de nouveaux créneaux et des technologies de pointe.

**a. Recherches énergétiques :**

- pétrole (Sandy Beach, Wakeham)
- industries éoliennes

**b. Technologie de l'information et multimédia :**

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) permet d'optimiser la disponibilité de ressources, d'information, de gens et de leur savoir afin d'offrir un produit ou un service à la hauteur des attentes d'une clientèle qui connaît les avantages d'un marché mondial.

Le cycle des produits, qui durait autrefois de 6 à 8 ans et même plus, est maintenant de 2 à 3 ans. L'innovation est devenue une constante dans la vie d'une entreprise.

**Axes de développement**

Gaspé se situe bien pour favoriser l'installation d'une industrie en TIC dans un environnement naturel qui permet de minimiser les effets néfastes du stress associé aux emplois de hautes technologies.

Des cours d'éducation continue, de formation et de perfectionnement en milieu de travail (axés sur l'implantation d'industries TIC) sont disponibles.

**Impact social :**

Les jeunes d'aujourd'hui évolueront et travailleront dans une économie basée sur le savoir. L'existence de programmes de formation continue en région assurera cette relève.

**c. Diversification industrielle / Autres secteurs**

L'économie de la MRC la Côte-de-Gaspé tend à se diversifier et s'orienter vers de nouveaux secteurs d'activités et à exploiter le plein potentiel de certains secteurs traditionnels en développement.

Avec la popularité des aliments bio, l'agriculture biologique se développe sur le territoire de la MRC afin de saisir les opportunités de cette industrie en pleine expansion. L'environnement naturel et sain de la MRC est propice à ce type d'agriculture.

De plus, la production de produits novateurs, tels que les capsules de bois de velours et la production de produits du terroir de haute gamme jouent également un rôle important dans la diversification économique de la région.





# **Usages, préoccupations et enjeux liés à la zone côtière**

# 3.



### 3. USAGES, PRÉOCCUPATIONS ET ENJEUX LIÉS À LA ZONE CÔTIÈRE

#### 3.1 LES USAGES ACTUELS DE LA ZONE CÔTIÈRE

---

##### 3.1.1 Usages à des fins commerciales ou professionnelles



Source : MAPAQ / Claude Forest

Bateau aquaculture

- La pêche : homard, pétoncle, crabe commun, crabe des neiges, hareng, maquereau;
- Aquaculture;
- Navigation commerciale : transport de marchandises, transport de passagers (croisières);
- Activités de recherche scientifique ;
- Activités de recherche et de sauvetage, d'entretien des aides à la navigation et de déglacement.

Il est important de noter qu'en ce qui concerne la pêche, nous n'observons actuellement aucune activité de chalutage dans la zone côtière

##### 3.1.2 Usages à des fins récréatives et/ou culturelles

- Pêche sportive : maquereau, caplan, éperlan, saumon;
- Navigation de plaisance : voile et moteur, embarcations légères (kayak, canot, cerf-volant de traction (kite), dériveurs etc );
- Chasse à la sauvagine;
- Activités de plage : baignade, concours de châteaux de sable, volley-ball etc;
- Observation des cétacés;
- Observation des oiseaux;
- Récolte de myes, moules, algues;
- Plongée sous-marine;
- Interprétation de la nature, de l'histoire.



Source : D. Raby

Cerf-Volant de traction (kite)

Ces activités peuvent se pratiquer de deux façons: les activités dites libres et les activités organisées (avec prestation de service).

Alors que dans la première catégorie, on retrouve l'ensemble des activités énumérées, la deuxième n'en compte que quatre (4): la pêche au saumon de l'Atlantique, l'observation des cétacés, la navigation de plaisance et la plongée sous-marine.

### **Pêche au saumon**

Bien que pratiquée à l'extérieur de la zone côtière, cette activité peut cependant subir l'influence des activités pratiquées dans cette dernière. Parmi les activités énumérées, la pêche au saumon de l'Atlantique est sans doute la mieux organisée et la mieux encadrée. La Société de gestion des rivières du Grand Gaspé offre différents services reliés à la pêche au saumon sur les trois(3) rivières qui alimentent la baie de Gaspé soit la Saint-Jean, la York et la Dartmouth. On compte annuellement plus de 5000 jours-pêche sur ces trois rivières.

### **Observation des cétacés**

Cette activité peut bien sûr être pratiquée librement par des riverains, des utilisateurs du parc Forillon ou encore par des plaisanciers. Il existe toutefois un prestataire de service en l'occurrence «Les croisières Baie de Gaspé», qui opère son bateau à partir de Grande-Grève dans le parc Forillon. D'autres bateaux peuvent venir de Percé en fonction du déplacement des baleines. On estime qu'en moyenne, entre 15 et 20 000 personnes utilisent ce service annuellement.



Source : Parc Canada / inconnu

**Rorqual commun**

### **Navigation de plaisance**

Même si elle peut être pratiquée en autonomie complète dans le cas des embarcations légères. En général toutefois, la pratique de cette activité nécessite des facilités de mise à l'eau et de protection pour les embarcations. La marina de Gaspé accueille tant des plaisanciers locaux que des touristes. La première catégorie compte une quarantaine de bateaux alors que les seconds cumulent environ 750 nuitées. De plus, une quarantaine de bateaux de l'extérieur s'ajoutent aux 40 locaux dans le parc d'hivernement.

### **Plongée sous-marine**



Source : Parc Canada/R. Lamoureux

**Phoque commun en plongé**

Autre activité pouvant être pratiquée librement, un concessionnaire offre également un service de location d'équipement et d'accompagnement à partir de Grande-Grève.

### 3.1.3 Usages affectant directement les berges

Certaines activités se réalisent à l'occasion, pas toujours légalement, par des propriétaires riverains. Ces activités consistent soit à prélever du matériel (notamment du sable) ou à en ajouter dans le but de stabiliser les berges.

### 3.1.4 Évolution des ces usages dans le temps

Alors que les activités axées principalement sur le travail et la subsistance dominaient largement la scène au début du siècle précédent, celles axées sur les loisirs ont maintenant le haut du pavé. Ce constat reflète sans doute l'évolution de l'ensemble de la société mais aussi l'effondrement des stocks des ressources marines traditionnelles comme le poisson de fond. Par exemple, la pêche à la morue qui occupait une large part de la main d'œuvre active pendant les premières décennies du 20<sup>ie</sup> siècle est complètement disparue.

## 3.2 PRÉOCCUPATIONS

---

Suite à la séance de consultation publique tenue en 2002, le Comité de concertation de la baie de Gaspé a procédé à l'élaboration d'une liste des préoccupations du milieu. Par la suite, le Comité a effectué un exercice de priorisation de ces préoccupations à l'aide d'une méthode de cotation. Chacun des membres du Comité a donc analysé chaque énoncé de préoccupation en lui attribuant trois cotes, soit au niveau de sa pertinence, de sa faisabilité et de son urgence. En tout, 57 préoccupations ont été classées par ordre de priorité dont voici les dix premières :

1. Faire des bilans sincères et réalistes pour éviter les fausses perceptions (sur la pollution de l'eau, sur l'aquaculture, etc.).
2. Favoriser l'échange d'information et d'ententes entre les utilisateurs de la baie.
3. Prévoir des mécanismes d'évaluation de pertinence des projets et de leurs impacts possibles.
4. Assurer la sauvegarde des rivières à saumons qui sont fragiles (aquaculture, coupe de bois, etc.).
5. Accroître la transparence entre les organismes privés et publics (gouvernement provincial, fédéral, municipal, etc.).
6. S'assurer d'une saine gestion des ressources pour favoriser le développement durable.
7. Évaluer et/ou améliorer l'efficacité des usines d'épuration d'eau de la Ville de Gaspé.
8. Appliquer les principes de la gestion intégrée dans le développement de projets.
9. Réduire la contamination de l'eau et des écosystèmes par les activités portuaires et industrielles (bunker, cuivre, hydrocarbures, etc.).
10. Évaluer les impacts négatifs potentiels de l'élevage en cage de la truite (projet ÉCO), notamment sur le saumon des rivières de Gaspé.

Toutes les préoccupations ont par la suite été regroupées par thèmes et reformulées afin de servir de base pour cibler les actions à entreprendre. C'est cette liste d'actions qui servira ultérieurement à élaborer un plan d'action pour les années subséquentes. Les tableaux suivants présentent la liste des actions qui ont été proposées en réponse aux préoccupations ainsi que les besoins en termes de recherche et d'acquisition d'information. La liste des actions qui ont été proposées en réponse aux préoccupations ainsi que les besoins en termes de recherche et d'acquisition d'information est présentée sous forme de tableaux à l'annexe no.1.

### **3.3 ENJEUX ACTUELS ET ÉMERGENTS**

---

On compte deux enjeux principaux :

1. La gestion intégrée de la zone côtière, l'objet même de ce plan. Cet enjeu se traduira par de meilleures communications, une harmonisation et une concertation des usagers comme des décideurs.
2. Le développement durable de la zone côtière.

### **3.2 OBJECTIFS VISÉS POUR CHAQUE ENJEU**

---

1. Gestion intégrée : que d'ici cinq (5) ans, l'ensemble des décisions relatives à la gestion de la zone côtière résultent d'un processus de gestion intégrée.
2. Développement durable : que d'ici cinq(5) ans, l'ensemble des activités pratiquées dans la zone côtière respectent les principes du développement durable.



# **Mise en oeuvre du plan**

## **de gestion intégrée de la zone côtière**

4.



## 4. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DE LA ZONE CÔTIÈRE

Après avoir analysé les préoccupations et formulé les actions à entreprendre, le CCBG a formé un sous-comité « Plan d'action et développement » dans le but de produire un plan d'action pour les années subséquentes. À partir de ce plan d'action, des plans de travail annuels ont été préparés et adoptés par l'ensemble des membres. Ce mode de planification a permis de faciliter et d'ordonner l'avancement des dossiers de tous les sous-comités sans perdre de vue l'orientation du CCBG en tant qu'entité. Le plan d'action qui suit couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 31 mars 2006.

### 4.1 PLAN D'ACTION POUR LA GESTION INTÉGRÉE DE LA ZONE CÔTIÈRE DE LA BAIE DE GASPÉ.

#### Plan d'action du Comité de Concertation de la baie de Gaspé pour la période comprise entre le 1 avril 2004 au 31 mars 2006

Action	Actions secondaires	Personnes responsables	Échéancier
1 - Suivre et traiter les dossiers d'aquaculture sur le territoire d'intervention du CCBG. (3, 11, 19, 19a, 19b, 22 e, 28, 42b, et 43) * En référence à l'exercice de priorisation des préoccupations de septembre 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Suivre le développement des activités d'aquaculture et en informer le grand comité;</li> <li>2- Émettre des recommandations et faire des propositions s'il y a lieu; et</li> <li>3- Étudier la faisabilité de la pêche sportive subaquatique dans la baie de Gaspé.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-comité de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>- Sous-comité de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>- Sous-comité de la pêche et de l'aquaculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En continu</li> <li>- En continu</li> <li>- 31 mars 2005</li> </ul>
2 - Acquérir de l'information sur les ressources de la baie de Gaspé (14, 20, 21, 41, 42, 42a, 42c et 44)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Rechercher et diffuser des informations sur les ressources naturelles de la baie de Gaspé, leur exploitation et commercialisation par une présentation à chacune des rencontres;</li> <li>2- Présentation annuelle de chacun des membres du comité sur leurs réalisations et projets à venir;</li> <li>3- Évaluer la pertinence d'initier et/ou de réaliser des études afin d'augmenter nos connaissances sur les ressources naturelles de la baie de Gaspé (espèces animales, végétales, biodiversité, etc...);</li> <li>4- Étudier la possibilité d'instaurer des zones de protection marines; et</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCBG</li> <li>- CCBG</li> <li>- CCBG</li> <li>- Sous-comité zone de protection marine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En continu</li> <li>- 31 mars 2005</li> <li>- 31 mars 2005</li> </ul>

Action	Actions secondaires	Personnes responsables	Échéancier
	5- Cumuler de l'information sur l'érosion; 6- Caractériser les herbiers de zostères de la baie de Gaspé.	- CCBG - CCBG (en collaboration avec le Comité ZIP de la Baie des Chaleurs)	- En continu - 15 août 2005
3 – Suivre les dossiers du comité portant sur la qualité de l'eau (1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12, et 36)	1- Compléter l'identification des sources de pollution et de déversements dans la baie de Gaspé; 2- Donner suite aux recommandations découlant du rapport sur la pollution de la baie de Gaspé du sous-comité de l'eau présenté en février 2004, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage annuel des berges</li> <li>• La révision des sites pollués (1 fois/5ans)</li> <li>• Intervenir au près des autorités compétentes</li> <li>• Élaborer un plan de revalorisation de la baie de Gaspé</li> </ul> 3- Suivre le développement du dossier des sédiments contaminés du quai de Sandy-Beach; et 4- Identifier les impacts de la mauvaise qualité de l'eau sur le développement des activités (aquaculture, cueillette de mollusques, baignade, santé du public, etc...) et en faire une présentation grand comité.	- Sous-comité de l'eau - Sous-comité de l'eau et CCBG - Sous-comité de l'eau - Sous-comité de l'eau	- Réalisé - 31 mars 2005 - En continu - 31 mars 2005
4 – Identifier et accéder aux sources de financement pour le comité	1- Sur une base annuelle, préciser les besoins en financement en lien avec le plan de travail; 2- Identifier les sources de financement pour le comité; 3- Faire les démarches nécessaires pour accéder aux financements du comité; et 4- Planifier le financement du comité et la coordination à plus long terme (plan d'action).	- Comité exécutif - Sous-comité du financement - Sous-comité du financement - Comité exécutif	- 31 mai de chaque année - En continu - En continu - 31 mars 2005
5 – Terminer l'élaboration du plan d'action du CCBG et élaborer un plan de travail annuel (30, 31 et 33)	1- Compléter l'ébauche du plan d'action en cours d'élaboration; 2- Élaborer un plan de travail sur une base annuelle; 3- Poser des actions à court et moyen terme dans le but de réaliser le plan d'action; 4- Réviser le plan d'action au trois ans; et 5- Élaborer une grille d'analyse des projets (soutenant les principes de la GI) ayant comme objectif d'évaluer la pertinence des projets apportés par les membres du comité.	- Sous-comité du plan de travail - Sous-comité du plan de travail - CCBG - Sous-comité du plan de travail - Sous-comité du plan de travail	- 31 mai 2004 - 15 juin 2004 et 1 <sup>er</sup> avril les années suivantes - En continu - En continu - 31 mars 2005

Action	Actions secondaires	Personnes responsables	Échéancier
<p>6 – Terminer et réaliser le plan de communication du CCBG</p> <p>6.1 : Liens internes (22, 22a, 22b, 22c, 22f et 23)</p> <p>6.2 : Liens externes</p>	<p>Élaborer un plan de communication à l'interne et à l'externe.</p> <p>6.1 :</p> <p>1- Permettre aux membres du comité de faire chacun une présentation de leur organisme afin que tous les membres du comité se connaissent mieux, et qu'ils connaissent mieux les organismes que chacun représente;</p> <p>2- Augmenter les communications à l'interne; et</p> <p>3- Favoriser les échanges entre les utilisateurs.</p> <p>6.2 :</p> <p>1- Augmenter les communications à l'externe par la sensibilisation et la diffusion d'information via les médias écrits et radio; et</p> <p>2- Créer un logo et l'utiliser dans toutes correspondances et activités à l'externe.</p>	<p>- Sous-comité des communications</p> <p>- CCBG</p> <p>- CCBG</p> <p>- CCBG</p> <p>- Sous-comité des communications</p> <p>- CCBG</p>	<p>- 31 mars 2005</p>
<p>7- Protéger la faune et la flore ainsi que leur habitat (15, 16, 17, 19c, 45, 46, 47 et 48)</p>	<p>1- Collaborer à préserver les sternes Pierregarins;</p> <p>2- Collaborer à contrôler la circulation des VTT (et autres véhicules automobiles) sur les rives fragiles;</p> <p>3- Suivre l'évolution des milieux sensibles à l'érosion;</p> <p>4- Collaborer à assurer la sauvegarde des rivières à saumon; et</p> <p>5- Collaborer à l'identification des habitats à préserver sur le territoire d'intervention du CCBG;</p>	<p>CCBG (collaborateur)</p>	<p>Indéterminé</p>
<p>8- Évaluer les impacts des activités humaines sur le territoire d'intervention du CCBG (13, 18, 22d et 29)</p>	<p>1- Collaborer à l'identification et l'inventaire des dépotoirs non autorisés et collaborer à évaluer les impacts possibles du dépotoir municipal;</p> <p>2- Collaborer à identifier les risques de contamination associés aux bateaux et faire les recommandations nécessaires;</p> <p>3- Collaborer dans la prise de mesures nécessaires permettant d'éviter les développements inesthétiques ou mal planifiés qui pourraient nuire au paysage; et</p> <p>4- Identifier d'autres activités humaines</p>	<p>CCBG (collaborateur)</p>	<p>Indéterminé</p>
<p>9- Favoriser le développement socio-économique sur le territoire d'intervention du CCBG (24, 25, 26, 27, 32, 34, 35, 37 et 49)</p>	<p>1- Aider à maintenir les accès au rivage;</p> <p>2- Collaborer à identifier les sites d'intérêt socio-économique à préserver sur le territoire d'intervention du CCBG;</p> <p>3- Aider à développer le tourisme;</p>	<p>CCBG (collaborateur)</p>	<p>Indéterminé</p>

Action	Actions secondaires	Personnes responsables	Échéancier
	4- Aider à développer un réseau de pistes cyclables; 5- Collaborer dans la lutte contre l'exode des jeunes; 6- Aider à mesurer l'impact des restrictions en vigueur sur le développement économique de la région sur le territoire d'intervention du CCBG compris à l'intérieur des limites du Parc Forillon; et 7- Aider à réduire les difficultés éprouvées par les pêcheurs côtiers.		

## 4.2 MOYENS ET OUTILS

---

### 4.2.1 Financement

Le comité de concertation de la baie de Gaspé est un Organisme à but non lucratif subventionné à 100%. Nous recevons des subventions de la part du Ministère des Pêches et Océan (MPO) et du Ministère du Développement Économique Canada (DEC).

Pour l'avenir nous envisageons de renouveler certaines ententes, d'entrer en contact avec plusieurs autres partenaires, d'effectuer des levées de fond et d'organiser des activités de financement.

### 4.2.2 Appuis

Le CCBG aura besoin de l'appui de tous afin d'atteindre les objectifs de ce plan. Si les appuis financiers provenant notamment des divers niveaux de gouvernement paraissent indispensables, il en est tout autant de l'appui concret des membres du comité. Ces derniers seront en réalité les premiers à profiter de la réussite de ce plan. Enfin, l'appui de l'ensemble de la population affectée par la zone côtière viendra couronner le tout

### 4.2.3 : Gestion et diffusion de l'information

L'une des recommandations du rapport des activités 2002-2003 du Comité portait sur la nécessité d'améliorer et de maintenir des liens avec la communauté, de même qu'à l'interne, et pour répondre à cette nécessité le CCBG s'est penché sur un plan de communication.

Afin de répondre à ce besoin de communiquer, le CCBG s'est doté d'un sous-comité formé de quatre de ses membres qui a réalisé un plan de communication divisé en deux secteurs; *Les communications internes et les communications externes*.

Dans la première des deux sections, les objectifs permettent d'atteindre une meilleure connaissance des activités des membres du comité et de favoriser les échanges entre eux. La seconde section vise l'obtention d'une meilleure connaissance de la communauté sur les activités du comité. La création d'un plan de communication externe, qui à ce jour n'est toujours pas réalisé, permettra d'assurer l'accroissement d'une bonne crédibilité des travaux du comité et d'en assurer le lien dans son milieu.

Le tableau ci-dessous indique les éléments retenus pour les deux sections du plan de communication du CCBG :

<b>Communications internes</b>	
1	Maintenir un calendrier de présentation des membres aux rencontres régulières du comité.
2	Élaborer un document sur la composition, les activités ainsi que les projets en développement des organisations membres du Comité de concertation de la baie de Gaspé en tant qu'utilisateurs de la zone d'intervention.
3	Réaliser un logo pour fin d'identification de l'organisation et représentatif du secteur d'intervention et des activités du Comité de concertation de la baie de Gaspé.
4	Étudier la faisabilité de produire un bulletin du Comité de concertation de la baie de Gaspé, de manière autonome ou en collaboration avec d'autres organisations de gestion intégrée de la région.
5	Produire de façon périodique un sondage auprès des membres sur leurs perceptions et attentes du Comité et de ses travaux
<b>Communications externes</b>	
1	Entente avec les médias locaux pour la diffusion de messages de sensibilisation et d'information.
2	Créer une banque de messages thématiques basés sur les préoccupations ou tout autre phénomène qui nécessite une sensibilisation du public.
3	Soutenir les travaux du comité dans la réalisation des communiqués et autres messages publics qui découlent des travaux du Comité. Être le maître d'œuvre dans l'organisation des conférences de presse et des assemblées publiques.
4	Lancer un concours populaire pour la création d'une affiche sur le thème de la baie de mes rêves.
5	Étudier la nécessité et la faisabilité d'un site Web pour la diffusion et la collecte d'informations du Comité de concertation de la baie de Gaspé

#### **4.2.4 Soutien scientifique et technique**

La recherche d'information fait partie des nombreuses actions qui ont été identifiées dans le plan d'action du CCBG. Le comité souhaite acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de son plan de gestion intégrée de la zone côtière.

Que ce soit pour réaliser des actions ou pour répondre à une consultation de la part d'un de ses membres ou d'un organisme gestionnaire du territoire, le CCBG a également besoin de ressources externes susceptibles de combler de tels besoins.

Ainsi, le CCBG doit se tourner vers les personnes ressources et les ministères qui sont présents dans le milieu. Il peut s'agir des ministères qui sont membres du CCBG (MAPAQ, MPO, Parc

Canada, MDDEP) et plus particulièrement des individus qui représentent ces ministères lors des rencontres et des différents travaux du comité, ou d'autres organisation à vocation scientifique telles que le domaine de l'éducation.

Le comité ZIP de la Baie des Chaleurs et le CREGIM ont également contribué jusqu'à maintenant à l'acquisition de nouvelles connaissances et seront certainement appelés à y contribuer de nouveau.

Le CCBG estime qu'un soutien technique et scientifique provenant de sources gouvernementales est nécessaire pour faciliter le travail des ses membres et de ses différents sous-comités afin de relever les défis qui se présentent.

#### 4.2.5 Élaboration d'un cadre aquacole



Source : MAPQA / Claude Forest

Aquaculture

La réalisation d'un cadre aquacole applicable à la baie de Gaspé est en lien avec le plan d'action et vise à résoudre une des problématiques identifiées, soient les conflits d'usage. Le sous-comité pêches et aquaculture a donc initié une démarche visant l'élaboration d'un tel cadre dans le but de mieux définir les paramètres de développement de cette industrie dans la baie de Gaspé. Le cadre aquacole serait également de nature à dissiper certaines inquiétudes qu'ont manifesté d'autres utilisateurs à l'endroit de l'activité aquacole. La démarche s'inscrit dans le cadre légal de la Loi sur l'aquaculture commerciale promulguée par le gouvernement du Québec en septembre 2004. Le MPO et le MAPAQ se sont montrés intéressés à participer à l'élaboration de ce cadre. D'autres partenaires pourraient également être impliqués, notamment la SODIM et la Table maricole.

En décembre 2005, un contrat de service pour la rédaction d'un document de travail préalable à l'élaboration du « Cadre de développement aquacole de la baie de Gaspé » a été signé avec le MPO. La première étape fut la rédaction d'un plan de travail. Par la suite, une première rencontre avec les intervenants directement impliqués dans le projet s'est tenue en mars 2006 pour demander leur appui au projet, identifier les tâches à accomplir et former un comité de travail. La réalisation du document de travail permettra aux intervenants locaux de se concerter sur l'éventuel développement de l'aquaculture dans la baie de Gaspé avant la réalisation du cadre de développement aquacole, ce qui constitue une première étape de concertation.

Une fois réalisé, le « Cadre de développement aquacole de la baie de Gaspé » fournira à la fois aux mariculteurs et aux gestionnaires des outils qui leur permettront entre autres d'identifier les espèces et les zones propices au développement des diverses activités aquacoles en tenant compte à la fois des caractéristiques du milieu et des autres usagers de la baie, tels les pêcheurs

commerciaux. Les conflits d'usages entre les différents utilisateurs du milieu pourront ainsi être évités ou plus facilement résolus.

#### **4.2.6 Intensification des activités de concertation**

Un organisme à mission sociale joue un rôle important de sensibilisation, d'adoption d'attitudes et de comportements voués au bien-être collectif. Donc, pour le comité c'est une nécessité de faire connaître et de partager ses idées et ses actions autant à l'interne (membres et partenaires) qu'à l'externe (population générale, entreprises, gouvernement, médias).

Dans un futur rapproché, nous travaillerons à l'élaboration d'un plan de communication, afin de maximiser la participation des membres, de favoriser les échanges et de parler des préoccupations qui touchent le comité, car pour réaliser nos projets et atteindre nos objectifs, tout part de la communication.

### **4.3 MÉTHODE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE**

Certaines actions du Plan de gestion intégrée (PGI) ont déjà été mises en œuvre alors que d'autres sont à venir. Cependant, les membres du CCBG s'entendent pour dire que la mise en œuvre du PGI doit se faire à l'aide d'une approche souple et graduelle.

Plusieurs outils peuvent nous permettre d'évaluer la mise en œuvre du PGI. Cette évaluation est essentielle si le comité souhaite répondre aux préoccupations du comité et s'implanter dans son milieu.

Parmi ces outils, il y a la rédaction d'un plan de travail annuel réaliste qui répond adéquatement aux attentes du comité. Ce plan de travail doit être évalué régulièrement afin de s'assurer du respect des échéanciers. Le sous-comité *plan d'action et développement* est responsable de la rédaction du plan de travail annuel, en fonction des préoccupations des membres du comité. Ce plan de travail est par la suite approuvé par les autres membres du comité. Chacun des sous-comités a la responsabilité de s'assurer de la réalisation des actions dont il est responsable et du respect des échéanciers de chacun.

Mais d'abord le comité doit évaluer les moyens dont il dispose et les stratégies de financement qui lui seront nécessaires. Le comité doit également concevoir des outils de travail et se doter d'indicateurs de rendement. Comme on l'indique souvent, la difficulté est de comparer des données sociales, économiques et environnementales.

## **6. CONCLUSION**

Le succès de la mise en oeuvre de ce plan sera bien sûr grandement dépendant de l'engagement de l'ensemble des acteurs qui oeuvrent dans la zone côtière.

En adoptant ce plan, chacun des membres du Comité reconnaît et accepte cet engagement à y travailler à la mesure de ses moyens.





## **Bibliographie et annexes**

**5.**



## 7. BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :

- Bélangier, J., M. Desjardins et J.-Y. Frenette. 1981, Histoire de la Gaspésie. Institut québécois de recherche sur la culture. Boréal Express. 797 pp.
- Benmouyal, J. 1987. Des paléindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Ministère des affaires actuelles, direction de l'Est du Québec. 593 pp.
- Bibeault, J.F., N. Gratton et P. Dionne. 1997. Synthèse des connaissances sur les aspects socio-économiques de secteur d'étude golfe du St-Laurent – Baie des Chaleurs. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 19, 20 et 21. Environnement Canada – Région du Québec, conservation de l'environnement, Centre du St-Laurent, 265 pp.
- Blasco, D., M. Levasseur, A. Gélinas, R. Larocque, A.D. Cembella, B. Huppertz, et E. Bonneau. 1998 *Monitoring du phytoplancton toxique et des toxines de type IPM dans les mollusques du St-Laurent : 1989 à 1994*. Rapport statistique canadien sur l'hydrographie et les sciences océaniques, 151. 117 pp.
- BPR Groupe-Conseil. 1999. *Projet de production aquicole dans la baie de Gaspé, étude de la problématique de contamination bactériologique en temps de pluie*. Rapport final phase 2, présenté au Ministère des Pêches et Océans Canada, à la Société de Développement de l'industrie Maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM), et à la ville de Gaspé. 58 pp.
- Brunel, J. 1970. *Le phytoplancton de la Baie des Chaleurs*. Les Presses de l'Université de Montréal, deuxième édition. 365 pp.
- Cardinal, A. 1967a. inventaire des algues marines benthiques de la Baie des Chaleurs et de la baie de Gaspé (Québec) I. phéophycées. *Naturaliste Can.* 94 : 233-271.
- Cardinal, A. 1967b. inventaire des algues marines benthiques de la Baie des Chaleurs et de la baie de Gaspé (Québec) II. Chlorophycées. *Naturaliste Can.* 94 : 447-469.
- Cardinal, A. 1967c. inventaire des algues marines benthiques de la Baie des Chaleurs et de la baie de Gaspé (Québec) I. Ahodophycées. *Naturaliste Can.* 94 : 735-760.
- Cardinal, A. 1990a répartition biogéographique des algues marines benthiques sur les côtes du Québec. *Nat. Can.* 117; 167-182.
- Cardinal, A. 1990b. état des connaissances sur les algues macroscopiques les lichens et les bryophytes du couloir du St-Laurent. Rapport préparé pour la Direction de la conservation et du patrimoine écologique. Ministère de l'Environnement. 61pp.
- Carrière, J.B. 1973. *A physical oceanographic survey of the Havre and Baie of Gaspé*. Thèse de maîtrise, Univ. Dalhousie.
- Carrière, J.B. 1978. *Océanographie de la péninsule de Forillon*. Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien, division des parcs nationaux et des lieux historiques. 166 pp.
- Cheney, D.P. 1977. R&C/ P A new and improved ratio for comparing seaweed floras. *J. Phycol.* : 13 suppl. 12.
- Comité de Protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé Inc. (CPSEG). 1995. *Étude de mise en valeur et de protection de l'écosystème de la Baie de Gaspé*. Ministère des Pêches et des Océans Canada. 181 pp. + annexes.

- Comité de Protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé Inc. (CPSEG). 2001. *Proposition de projet d'un plan de protection, de restauration et de mise en valeur de la Pointe de Sandy Beach*. Soumis au Ministère des Pêches et Océans Canada.
- Couture, J.Y., M. Levasseur, E. Bonneau, C. Desjardins, G. Sauve, S.S. Bates, C. Léger, R. Gagnon, et S. Michaud. 2001. *Variations spatiales et temporelles des concentrations d'acide domoïque dans les mollusques et des abondances de Pseudo-nitzschia spp. dans le Saint-Laurent de 1998 à 2000*. Rapp. Tech. Can. Sci. Halieut. aquat. 2375. 25 pp.
- Desbiens, M. et N. Boulay. 1994. *Évaluation colimétrique de l'eau de la Baie de Gaspé en période hivernale 1993-1994*. Ministère de Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, direction de la recherche scientifique et technique, document de recherche 94/13, Gaspé. 5 pp. + annexes.
- Gagnon, M. 1997. *Bilan régional Gaspésie Sud- Baie des Chaleurs. Zones d'intervention prioritaire 20B*. Environnement Canada, région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. 204 pp.
- Lalumière, R. 1991. *Distribution et caractérisation bioécologiques de quelques zostérites de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent*. Service Canadien de la Faune. 59 pp. + 1 annexe.
- Larocque, R. et A.D. Cembella. 1991. *Résultats du premier programme de suivi des populations de phytoplancton toxique dans l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent (Région du Québec)*. Rapport tech. can. sci. halieut. aquat. no. 1796. Ministère des Pêches et Océans Canada, division de océanographie biologique. 42 pp.
- Lawrence, P., K.W. Strong, S. A. M. Conover, & L. White. 1987. A study to identify marine natural areas of canadian significance in the Magdalen Shallows marine region. Final report. Prepared under Parks Canada contract no. 1632/85/97. 100pp.
- Lemieux, C., R. Lalumière, et O. Cloutier. 1996. Validation de l'utilisation des zostérites du barachois de Carleton pour la fraye de hareng atlantique. Saint-Laurent vision 2000. 31 pp. + 2 annexes.
- Levasseur, M., J. Y. Couture, G. Sauvé, et S. Michaud. 2001. Contamination des mollusques du Québec par les phytotoxines diarrhéiques (DSP) et amnestiques (ASP) et recherche des sources potentielles de phycotoxines DSP. Rapp. Tech. Can. Sci. Halieut. Aquat. 2350. 41 pp.
- Limoges, B. 2001. Programme des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux : ZICO Baie de Gaspé – Plan de conservation. En collaboration avec le CPSEG. 88 pp.
- Limoges, B. 2001. Programme des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux : ZICO Baie de Gaspé – Plan de conservation, version préliminaire et partielle. En collaboration avec le CPSEG. 39 pp.
- Limoges, B. 2001. Zico de la Baie-de-Gaspé et Zico de la Pointe-Saint-Pierre-et- de- l'Ile-Plate. Union québécoise pour la conservation de la nature en collaboratoin avec le comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé Inc. 88 pp.
- Ministère de l'Environnement. 1999. *Carte sur les aires protégées au Québec*. ENVIORDOQ EN 990560.
- Ministère des Pêches et Océans Canada. 1997. *Guide de la gestion intégrée des zones côtière du Canada*. Direction générale des communications. Feuillet d'information.
- Mousseau, P., M. Gagnon, P. Bergeron, J. Leblanc et R. Siron. 1997. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques de golfe St-Laurent et de la Baie des Chaleurs*. Rapport technique – Zones d'intervention Prioritaire 19, 20 et 21. Ministère des Pêches et Océans Canada. 437 pp.

Portrait des jeunes adultes région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine mai 2005 Rédigé par Sylvain Labbé, économiste, CRHC.

SAB. 2000. *Caractérisation du milieu biophysique et des usages et détermination des enjeux dans un secteur retenu pour l'identification d'une zone de protection marine pilote : golfe du St-Laurent, secteur Est de la péninsule gaspésienne*. Volume 1. Introduction, méthodologie, zone d'étude, synthèse des connaissances. Ministère des Pêches et Océans Canada. 233 pp.

Steven, D.M. 1974. *Primary and secondary production in the Gulf of St-Lawrence*. Candian commitee of the international biological program, final report n0.26. McGill University. 116 pp.

TECSULT. 2000. *Étude socio-économique d'un secteur retenu pour l'identification d'une zone de protection marine pilote : Golfe du St-Laurent, secteur est de la péninsule gaspésienne*. Ministère des Pêches et Océans Canada. Pagination multiple + annexes.

Tremblay, Benoît. 2002. *Les milieux humides côtiers du sud de la Gaspésie*. Document présenté à la société de la faune et des Parcs du Québec et au ministère des Pêches et Océans Canada par le comité ZIP Baie des Chaleurs. 218 pp. +annexes.

#### INTERNET :

Centre local de développement de la Côte-de-Gaspé  
<http://www.cotedegaspe.com>

Développement Économique Canada  
<http://www.dec-ced.gc.ca/>

Emploi Québec  
<http://emploi Quebec.net/francais/>

Institut de la statistique du Québec  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)  
[http://www.dfo-mpo.gc.ca/Home-accueil\\_f.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/Home-accueil_f.htm)

Nation Micmac de Gespeg  
<http://www.gaspesie.com/gespeg/francais.html>

Parc National Forillon  
[http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_f.asp)

Société d'aide au développement des collectivités (SADC)  
<http://www.reseau-sadc.qc.ca/fr/index.php>

Statistique Canada  
[http://www.statcan.ca/start\\_f.html](http://www.statcan.ca/start_f.html)

Ville de Gaspé  
<http://www.ville.gaspe.qc.ca/>

**SOURCES DES PHOTOS SERVANT AU GRAPHISME DU DOCUMENT :**

**PAGE COUVERTURE :**

Dériveurs Baie de Gaspé : École de voile de Gaspé

**TABLE DES MATIÈRES :**

Graminée : Parc Canada / inconnu

**PAGE CHAPITRE 1 :**

Recto. Graminée dans couché de soleil : Parc Canada / M. St-Amour

Verso. Carte de la baie de Gaspé / Comité ZIP Baie-des-Chaleurs

**PAGE CHAPITRE 2 :**

Cap Gaspé : N. Sébastien

**PAGE CHAPITRE 3 :**

Casier à homard : Parc Canada / M. Blanchette

**PAGE CHAPITRE 4 :**

Marais salé : Max Infographie

**PAGE BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES :**

Penouille hiver : Parc Canada / M. St-Amour

## ANNEXE 1

### Actions proposées par les membres du Comité de concertation de la baie de Gaspé en réponse aux préoccupations - 28 août 2003

#### 1. Qualité de l'eau

##### 1.1 Identifier et réduire la pollution

##### 1.1.1 Municipal

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
1- Réduire la pollution bactérienne de l'eau produite par des installations septiques non conformes qui se déversent directement dans la baie.	Poursuivre et terminer l'inventaire des sites privés ou autres ; analyser les récentes ou prochaines réglementations en matière de traitement des eaux usées afin de transmettre l'info aux intervenants concernés.	Intégrer les informations obtenues concernant la réglementation sur les eaux usées à des activités de sensibilisation	Demander la collaboration de la Ville de Gaspé pour établir un plan d'action avec échéancier  Poursuite du travail par le sous-comité sur la qualité de l'eau	Les démarches devraient être faites de façon officielle. Il y a eu des investissements majeurs en 2002 autant du côté de l'équipement que des opérations de l'usine. La performance de l'usine est maintenant très bonne. Seules des corrections au réseau d'égout pourraient accroître la performance de l'usine. En effet, il y a des infiltrations d'eau très froide dans le réseau d'égouts ce qui en diminue occasionnellement la performance
2- Évaluer et/ou améliorer l'efficacité des usines d'épuration d'eau de la Ville de Gaspé	Obtenir information sur l'efficacité des usines  Demander les expertises et les rapports à la Ville de Gaspé		Rédiger un plan d'action afin d'effectuer les correctifs  Améliorer le réseau d'égouts afin de diminuer les infiltrations d'eau froide  Poursuite du travail par le sous-comité sur la qualité de l'eau	

### 1.1.2 Activités portuaires et industrielles

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
10- Réduire la contamination de l'eau et des écosystèmes par les activités portuaires et industrielles (bunker, cuivre, hydrocarbures, etc.)	Connaître les lois et les règlements	Produire une cassette d'une durée de 30 à 60 secondes présentant le Comité, sa philosophie environnementale de gestion intégrée, ses représentants  Vérifier l'intérêt du responsable du port à diffuser une cassette produite par le Comité aux capitaines de gros tonnage	Exiger que les ballasts ne soient pas vidés dans la baie	
13- Se doter de mesures appropriées pour éviter et réagir à la contamination potentielle par les bateaux et les industries.	Identifier les secteurs de la baie devenant prioritairement protégés (sites aquicoles) en cas de déversement accidentel		Inventorier et inviter les intervenants en mesure d'urgence pour qu'il nous communique leur plan d'urgence en matière environnementale  Doter la Ville d'un plan d'urgence en mer	

### 1.1.3 Général

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
3- Évaluer et si nécessaire réduire les sources de pollution liées à l'aquaculture (pisciculture, élevage des moules, etc.).	<p>Obtenir un moratoire sur l'élevage des moules et une évaluation indépendante avec consultation publique</p> <p>Consulter des études provenant du Québec, des maritimes et des pays Scandinaves, notamment</p> <p>Recherche bibliographique</p>		Examiner l'adaptation possible de certaines mesures déjà éprouvées ailleurs	<p>Examiner l'adaptation possible de certaines mesures déjà éprouvées ailleurs ; le projet ÉCO permettra d'évaluer cet aspect</p> <p>Même chose pour d'autres activités/projets aquicoles</p> <p>Ne pas négliger le fait que les moules ont une capacité de purification de l'eau par leur action de filtration</p>
4-Évaluer et éventuellement réduire les sources de nitrates et autres nutriments dans la baie.				
5- Évaluer et, si nécessaire, réduire les sources de pollution chimique de la baie.			Poursuite du travail par le sous-comité sur la qualité de l'eau	
9- Vérifier la provenance de mauvaises odeurs semblant venir de l'eau de la baie et si elles ne sont pas naturelles, apporter les corrections qui s'imposent.	<p>Faire étude pour obtenir l'information nécessaire</p> <p>Échantillonnage près des drains pluviaux, qui voisinent les bouches d'égouts (face à la marina par exemple). Chercher la présence de dépôts divers.</p>		Évaluer la pertinence de l'utilisation de plantes indigènes à haut rendement de traitement des eaux usées, déjà utilisé dans les jardins québécois). Ces plantes pourraient être éventuellement plantées près de la baie.	

## 1.2 Évaluer l'impact de la pollution

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
6 (et 12) - Évaluer l'impact de la mauvaise qualité de l'eau sur le développement des activités d'aquaculture, des sites coquilliers, etc.	<p>Une étude en cours permettra d'évaluer l'impact économique de la fermeture du secteur coquiller de la rivière St-Jean dû à la mauvaise qualité de l'eau</p> <p>Évaluer l'impact des activités aquicoles et des projets commerciaux pour sites coquilliers</p>			
7- Évaluer les risques sur la santé humaine de la consommation des produits de la mer issus de la baie.	<p>Obtenir des données indépendantes sur les moules d'élevage</p> <p>Recherche documentaires en fonction des contaminants connus ou présumés ; recherches pouvant être appliquées par des stagiaires, des finissants ou autres concernant les produits de consommation les plus populaires (homard, moules, éperlan, autres)</p>			Dans le cas des moules issues d'aquaculture, tenir compte du procédé de dépuración.
8- Évaluer les risques pour la santé de l'ingestion de l'eau de la baie de Gaspé et les risques liés à la baignade.	<p>Recherche d'information par le sous-comité sur la qualité de l'eau</p> <p>Échantillonner différents rivages et donner de l'info par les affiches près du rivage, par des capsules radio, etc. Préconiser 3 à 4 échantillonnages par année si cela est possible.</p>			

## 2. Protection et qualité de l'environnement et des ressources

### 2.1 Érosion

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
14- Évaluer et différencier les effets liés à l'érosion naturelle et ceux causés par l'érosion artificielle	Localiser les sites d'érosion  Identifier les impacts  Cueillette d'information		.Considérer l'impact de l'appauvrissement du végétal sur certains secteurs du tour de la baie	
15- Surveiller l'effritement de la barre de sable de Sandy-Beach et en trouver les causes.			Le considérer dans sa fonction de brise-lame ; réducteur d'érosion  Visites du site	Une bonne partie de cette barre est artificielle et la mer reprend ses droits

### 2.2 Protection des rivages

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
16- Contrôler la circulation des VTT et autres véhicules à moteur sur les rivages fragiles.	Connaître les lois et les règlements  Savoir si des plaintes ont été déposées	Distribuer des documents de sensibilisation dans les clubs et les rassemblements de VTT		
17- Mesurer et réduire les impacts négatifs de la coupe de bois sur des terres en bordure des rivières qui se jettent dans la baie et en bordure de la baie elle-même.	Localiser les sites de coupes  Se documenter sur les impacts sur la qualité de l'eau		Considérer la pertinence de la sylviculture riveraine, par exemple, se servir des arbres morts pour faire des caissons qui soutiendraient le cap de bord de route panoramique ; plantation d'espèces à racines traçantes, etc.  Soumettre le concept au département de foresterie du Cégep ou autres étudiants dans le domaine. Possibilité de stage.  Proposer aux propriétaires de sites identifiés des mesures préventives ou correctrices à faible coût et dont la technique est simple.	

### 2.3 Impacts possibles des activités sur la ressource

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
18- Éliminer les dépotoirs non autorisés près des rivages de la baie et réduire les impacts du dépotoir municipal.	Inventorier des sites de dépotoirs sauvages  Inviter les intervenants sectoriels et gouvernementaux à nous soumettre leur plan d'action	Mettre sur pied une campagne de sensibilisation auprès du public.  Identifier les contrevenants et leur adresser une correspondance spéciale de sensibilisation	.Contacter le comité de vigilance L.E.T.	Il n'y en a pas tant que ça
43 - Évaluation des impacts de l'aquaculture et des pêches sur les écosystèmes et les organismes vivants.	Documenter les impacts d'activités autres que l'aquaculture afin de faire la part des choses		.Instaurer des zones marines protégées avec pêche	
20 - Identifier l'impact de l'effort de pêches ou des engins de pêche sur les ressources.				
21- Mesurer l'impact des engins de pêche, en particulier les dragues, sur les fonds marins et les organismes vivants.				

### 2.4 Acquisition de connaissances

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
42 - Augmenter nos connaissances sur les ressources naturelles de la baie (espèces animales et végétales, biodiversité, etc.)	Compilation et cueillette d'informations		Encourager les inventaires et recherches appliquées	

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
42a - Évaluer la capacité de renouvellement des bancs de pétoncles dans la baie	Évaluer la capacité de renouvellement des bancs de pétoncles dans la baie		Encourager les inventaires et recherches appliquées	
44- Évaluer la population de phoques dans la baie et de son impact sur certaines populations de poissons et de crustacés.	Demander des études			

## 2.5 Protection de la ressource

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
45- Préserver les sternes pierregarins	Chercher les causes de la diminution de la population	Inclure cette espèce comme exemple des ressources rares et précieuses à préserver, orienter le message vers la randonnée et les ornithologues amateurs	Trouver des solutions pour contrer la diminution	Appuyer les actions amorcées par le Par cet la ZICO  Connaître les lois et les règlements
46 - Identifier des mesures de protection des espèces de flore et de faune menacées			Transmettre les résultats de recherche aux intervenants concernées et leur suggérer des actions  Supporter les promoteurs d'actions de préservation	À part la sterne
47 (et 48) - Assurer la sauvegarde des rivières à saumons qui sont fragiles (aquacultures, coupes de bois, etc.)			Zonage	Appuyer les efforts déployés par la Société de gestion des rivières du Grand Gaspé

### 3. Programme ÉCO

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
19 - Connaître et, si nécessaire, réduire les impacts négatifs possibles de l'aquaculture et en particulier du programme ÉCO sur les écosystèmes et les espèces indigènes				Comprendre qu'il n'est pas possible d'éliminer ou de prévenir les impacts négatifs et que réduction, minimisation, compensation ne sont pas acceptables  Le CPS a le projet bien en main
19 a (et 11) - Évaluer les impacts négatifs potentiels de l'élevage en cage de la truite (projet ÉCO), notamment sur le saumon des rivières de Gaspé	Déterminer les sources potentielles de contamination issues de l'élevage en cage	Faire circuler l'information, exiger moratoire, évaluation et consultation publique		Le projet ÉCO vise à identifier les impacts de l'élevage en cage sur l'écosystème et les espèces indigènes Le Comité devrait utiliser un libellé neutre dans ses écrits
19 b - Impacts sur les autres espèces et habitats			Identifier les mesures de mitigation si des impacts négatifs sont identifiés	Le projet ÉCO vise à identifier les impacts de l'élevage en cage sur l'écosystème et les espèces indigènes
19c - Mesurer les obstacles sur la migration des saumons (mi-mai à fin octobre) dans les rivières de fraie	Mieux comprendre les comportements du saumon en période de migration  Compiler les données existantes sur les obstacles possibles à la migration du saumon			

#### **4. Communications, conflits d'usage et aspects socio-économiques**

##### **4.1 Conflits d'usage**

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
22- Identifier les conflits entre les différentes activités (pêche, activités récréotouristiques, etc);				Favoriser la franchise
22 a conflits de territoire entre la pêche et l'aquaculture	Identifier les endroits où il y a des conflits d'usage, il faut aussi les mettre en ordre ; vérifier les zones critiques et celles où les conflits sont moins prononcés		Travailler avec des outils de cartographie	Il faudrait que l'aquaculture se retire
22 b conflits de territoire entre les pêcheurs de homard et les pêcheurs de pétoncle;				Favoriser les discussions
22 c conflits de territoire entre le Parc national Forillon et les pêcheurs de pétoncles;				
22 e - Aquaculture et ses effets sur les autres activités	Effectuer un sondage représentatif avec une approche scientifique auprès des utilisateurs	Constituer un endroit de documentation  Faire circuler l'information, consultation publique, moratoire		Ne pas accepter les compensations, favoriser la franchise
22 f (et 23) -Compétition faite aux pêcheurs traditionnels par de nouveaux utilisateurs.	Identifier les domaines d'interaction et définir les niveaux de compétition  Effectuer un sondage représentatif avec une approche scientifique auprès des utilisateurs	Obtenir un moratoire et faire circuler l'information	Identifier les conflits actuels et potentiels et faire la promotion d'un code d'éthique qui pourrait être rédigé par le Comité	Il faudrait que l'aquaculture se retire  Le Comité devrait faire preuve de neutralité dans ses écrits

## 4.2 Développement économique et social

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
24 - Favoriser une juste répartition des bienfaits du développement économique et social dans la communauté	Évaluer les retombées socio-économiques des activités de l'aquaculture	Faire valoir les retombées socio-économiques des usages aquicoles de la baie		<p>Faire une distinction entre les types de développement et rejeter les projets qui nuisent à l'environnement</p> <p>Le CCBG n'est pas un organisme de dév. économique</p> <p>La recherche d'une juste répartition des bienfaits sera possible si le Comité garde toujours comme principe de ne pas chercher à favoriser indûment et de façon systématique certains usagers aux dépens de d'autres</p>
25 - Lutter contre l'exode des jeunes				<p>Le CCBG n'est pas un organisme de dév. économique</p> <p>L'exode des jeunes n'est pas une problématique dont le Comité devrait s'occuper. Toutefois, la mise en œuvre de projets de recherche, de sensibilisation, d'intervention ou autre du Comité qui engagera des jeunes de la région permettra peut-être de freiner l'exode des jeunes, mais ce point ne devrait pas être une priorité du Comité</p>
26- S'occuper équitablement des ressources naturelles et des ressources humaines de la baie (accorder du temps aux deux)				<p>Le CCBG n'est pas un organisme de dév. économique</p>
27 - Réduire les difficultés éprouvées par les pêcheurs côtiers		<p>Développer l'intérêt des pêcheurs aux activités de diversification économique en milieu marin (par exemple la mariculture)</p> <p>Favoriser la recherche de solution</p>		<p>Le CCBG n'est pas un organisme de dév. économique</p> <p>Dans la mesure où les activités côtières ne constituent pas une surpêche des ressources et que les procédés de prélèvement n'altèrent pas la qualité et la biodiversité des fonds marins, le Comité devrait être solidaire aux pêcheurs traditionnels côtiers</p>

### 4.3 Communication et diffusion d'informations

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
38- Accroître la transparence entre les organismes privés et publics (gouvernement provincial, fédéral, municipal, etc.)		<p>Exiger la pleine divulgation</p> <p>Favoriser la circulation de l'information</p> <p>Maintenir et développer des liens de communication avec les intervenants socio-économiques</p> <p>Inclure cette recherche de transparence dans une campagne de sensibilisation</p> <p>Offrir des séances publiques</p>		
39- Favoriser l'échange d'information et d'ententes entre les utilisateurs de la baie.		<p>Favoriser les échanges constructifs</p> <p>Exiger la pleine divulgation</p> <p>Favoriser la circulation d'information</p> <p>Poursuivre la constitution d'un endroit de documentation du comité et en faciliter l'accès aux membres</p>		
40- Faire des bilans sincères et réalistes pour éviter les fausses perceptions (sur la pollution de l'eau, l'aquaculture, etc.)	Poursuivre la recherche d'informations sectorielles pointues en y ajoutant lorsque possible la contribution de ressources scientifiques externes pour la bonification et la confirmation des données			<p>Le Comité doit prendre un rôle proactif dans le développement de la baie</p> <p>Éviter les présentations par les promoteurs de l'aquaculture</p>
41- Informer la population sur la raison et la teneur de la législation existante, nouvelle ou à venir.		Inclure une section de réglementation dans la campagne de sensibilisation		Informé au moins les membres du Comité

#### 4.4 Autres

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
22 d Vandalisme sur les sites d'aquaculture	Identifier les groupes responsables	Identifier des moyens de prévention  Intégrer ce problème à la conception d'une campagne de sensibilisation misant sur une cohabitation respectueuse des usagers de la baie de Gaspé		

#### 5. Développement durable

##### 5.1 Potentiel d'exploitation

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
28 - Évaluer le potentiel d'exploitation d'espèces piscicoles et aquicoles actuellement peu ou pas exploitées, tout en respectant les principes de développement durable.		Documenter /favoriser l'implantation de services et d'infrastructures nécessaires au développement aquicole		Évaluer l'impact des activités aquicoles et comprendre qu'il ne peut respecter le développement durable
42 b - Obtenir de l'information exacte sur le potentiel aquicole de la baie afin de bien choisir les espèces, les équipements, les méthodes et les sites	Une étude sera disponible en janvier 2003 et permettra de connaître le potentiel maricole du Barachois de Douglastown pour l'élevage de la mye		Encourager les inventaires et recherches appliquées  Intéresser les promoteurs au potentiel aquicole de la baie	

## 5.2 Évaluation des projets

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
29 - Prendre les mesures nécessaires pour éviter des développements inesthétiques ou mal planifiés qui pourraient nuire au paysage naturel et bâti de la baie.	<p>Connaître le plan d'urbanisme de la Ville et de la MRC</p> <p>Inviter le maire de Gaspé, le préfet de la MRC et le secrétaire trésorier de la MRC à venir exposer leur vision de l'aménagement du territoire, notamment pour le littoral de la baie et expliquer les cadres réglementaires actuels et les processus de révision avec le calendrier précis des étapes à venir</p>	<p>Inviter les gens responsables de la Ville de Gaspé et de la MRC Côte-de-Gaspé à adopter une approche proactive en matière d'aménagement du territoire, selon une philosophie de développement durable commune à celle du Comité. Une collaboration entre (Ville+MRC) et le Comité serait un bon début</p>	<p>Favoriser l'intégration de critères esthétiques dans tous les projets de développement</p>	
30 - Prévoir des mécanismes d'évaluation de pertinence des projets et de leurs impacts possibles.	<p>Recherche d'infos et sensibilisation : inviter le CLD, la SADC et autres organismes à soumettre leur orientation de développement au Comité de même que les projets des promoteurs qui accepteraient de le présenter au Comité</p>		<p>Définir des critères d'évaluation des projets permettant de tenir compte des différents types de retombées</p> <p>Exiger une évaluation et une consultation publique</p>	
49- Identifier et prendre les mesures nécessaires à l'étude et la protection des sites historiques, géologiques, écologiques, archéologiques, etc...			<p>zonage</p>	<p>Appuyer projet de conservation volontaire de la ZICO</p>

### 5.3 Gestion des ressources

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
31- S'assurer d'une saine gestion des ressources pour favoriser le développement durable de ses principes.	Participer annuellement à la journée d'échange Concert Action organisée par la SADC  Travailler avec des données concrètes	Devenir membre du CRCDD-GIM et suivre leurs travaux touchant la priorisation d'orientation et/ou projet à l'étude afin de transmettre nos préoccupations en matière de développement durable.  Produire des capsules télé/radio et/ou des articles vulgarisant les principes du développement durable de la baie de Gaspé	Là où c'est possible s'impliquer dans la réglementation de l'exploitation des ressources	Préciser Reconnaître le rôle de l'aquaculture dans le principe de développement durable
33 - Appliquer les principes de la gestion intégrée dans le développement de projet.	Recherche d'infos et sensibilisation : inviter le CLD, la SADC et autres organismes à soumettre leur orientation de développement au Comité de même que les projets des promoteurs qui accepteraient de le présenter au Comité	Devenir membre du CRCDD-GIM et suivre leurs travaux touchant la priorisation d'orientation et/ou projet à l'étude afin de transmettre nos préoccupations en matière de développement durable.  Produire des capsules télé/radio et/ou des articles vulgarisant les principes du développement durable de la baie de Gaspé		
42 c - Accroître nos connaissances sur les ressources, leur exploitation et leur commercialisation (Ex. comprendre les effets de la récolte des populations exploitables dans le Parc ou la chasse et la pêche sont présentement interdites)			Encourager les inventaires et recherches appliquées  Travailler avec des inventaires de population pour assurer qu'il n'y ait pas de surexploitation de la ressource. Les résultats de l'inventaire des populations de myes dans le secteur de la rivière St-Jean (disponible dès janvier 2003)  Favoriser les techniques de mariculture comme outils de conservation de la ressource	

## 6. Développement économique et régional

### 6.1 Environnement

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
32- Mesurer l'impact des restrictions en vigueur dans la zone du Parc sur le développement économique de la région			Mesurer le potentiel commercial de la zone concernée versus la nécessité de préservation des écosystèmes marins fragiles et leur caractère essentiel au positionnement touristique local, régional et national	Ce n'est pas le mandat du CCBG
34- Favoriser l'accès aux rivages et créer des points d'observation pour le public.		Promouvoir la randonnée pédestre qui est peu perturbante et accessible  Mettre en valeur les belvédères déjà existants en y aménageant un stationnement avec des panneaux d'interprétation et de sensibilisation	Appuyer la ZICO dans son programme de conservation volontaire  Contacter OTCG	Ce n'est pas le mandat du CCBG
36- Mettre sur pied des activités mettant en valeur la barre de sable de Sandy-Beach (écologie et histoire).	Recherche toutes les informations susceptibles d'être utiles  Obtenir les autorisations de la Défense nationale du Canada et connaître les intentions, les orientations et les restrictions	Monter des panneaux d'interprétation et faire animation sur les lieux	Appuyer les actions amorcées par la ZICO	Ce n'est pas le mandat du CCBG

### 6.2 Sport, culture et histoire

Préoccupations	Actions proposées			Commentaires
	Recherche et acquisition d'information	Sensibilisation et communication	Actions diverses	
35- Créer des pistes cyclables.	Contacter le groupe de la Route verte			Ce n'est pas le mandat du CCBG
37 - Développer le tourisme culturel et historique.			Proposer un support aux personnes intéressées à monter des activités	

## ANNEXE 2

### LES PÊCHES AUTORISÉES À L'INTÉRIEUR DE LA BAIE DE GASPÉ

Espèces	Secteur	Nombre de permis dans la baie de Gaspé
Buccin	De Cap Gaspé à Miguasha O.	0
Crabe commun exploratoire	De Cap Gaspé à la pointe du musée de Gaspé	0
Crabe commun exploratoire	Pointe du musée à Barachois	3*
Crabe des neiges	À partir de Cap Gaspé vers la Baie des Chaleurs	3
Hareng	De l'Île d'Orléans à Pointe St-Pierre	0
Homard	De Cap Gaspé à la pointe du musée de Gaspé	3
Homard	De la pointe du musée de Gaspé à la rivière Barachois	27*
Maquereau	De l'Île d'Orléans à Miguasha	0
Pêche sportive		
Pétoncle	De Cap Gaspé à Miguasha	3*
Poisson pour appât (engins fixes)		5
Poisson de fond (engins fixes)		0

Source : MAPAQ 2006

\*Source : MPO 2006

### ANNEXE 3

**Tableau 1 : LISTE DE LA FLORE PRÉSENTE DANS LES MARRAIS SALÉS DE LA BAIE DE GASPÉ.**

Nom français	Nom latin
<u>Plantes halophiles</u>	
Ammophile à ligule verte	<i>Ammophila breviligulata</i>
Caquillier édentulé	<i>Cakile edentulata</i>
Élyme des sable	<i>Elymus arenarius</i>
<u>Plantes arctiques alpines</u>	
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>
<u>Plante vasculaire</u>	
Zostère	<i>Zostera marina</i>

Source : Limoges, 2001

**Tableau 2 : LISTE DE LA FLORE BENTHIQUE MARINE OBSERVÉE DANS LA BAIE DE GASPÉ.**

Nom français	Nom latin
<u>Algues vertes</u>	
	<i>Enteromorpha spp.</i>
	<i>Monostroma spp.</i>
	<i>Ulothrix pseudoflacca</i>
	<i>Uraspora wormskioldii</i>
<u>Algues brunes</u>	
	<i>Agarum cribosum</i>
	<i>Alaria esculenta</i>
	<i>Chorda filum</i>
	<i>Fucus spp.</i>
	<i>Laminaria longicuris</i>
	<i>Lamanatia saccharina</i>
<u>Algues rouges</u>	
	<i>Bangia fuscopurpurea</i>
	<i>Chondrus crispus</i>
	<i>Porphyra umbilicalis</i>
	<i>Porphyra miniata</i>
	<i>Pilota serrata</i>
<u>Plantes vasculaire</u>	
	<i>Zostera marina</i>

Source : CPSEG 1995

**Tableau 3 : LISTE DES MOLLUSQUES FRÉQUEMMENT OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ.**

Nom Français	Nom Latin
Acmée à écaille de tortue (patelle)	<i>Tectura testudinalis</i>
Bigorneau comestible	<i>Littorina littorea</i>
Buccin commun, bourgot	<i>Buccinum undatum</i>
Coque du Groendland	<i>Serripes groenlandicus</i>
Hydrobie minuscule	<i>Hydrobia minuta</i>
Lunatie de l'Atlantique	<i>Euspira heros</i>
Moule Bleue	<i>Mytilus edulis</i>
Moule géante	<i>Modiolus modiolus</i>
Mye commune, clam	<i>Mya arenaria</i>
Petite macoma	<i>Macoma balthica</i>
Pétoncle d'Islande	<i>Chlamys islandica</i>
Pétoncle Géant	<i>Placopecten magellanicus</i>

Source : SAB, 2000.

**Tableau 4 : LISTE DES CRUSTACÉS FRÉQUEMMENT OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

Nom français	Nom latin
Bernard l'hermite	<i>Pagurus acadianus</i>
Crabe araignée	<i>Hyas araneus</i>
Crabe commun	<i>Cancaer irroratus</i>
Crabe des neiges	<i>Chionoecetes oplio</i>
Crevette grise	<i>Crangon septemspinosa</i>
Homard d'amérique	<i>Homarus americanus</i>

Source : SAB 2000.

**Tableau 5 : LISTE DES ÉCHINODERMES FRÉQUEMMENT OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

Nom français	Nom latin
Oursin vert	<i>Strongylocentrotus droebachiensis</i>
Oursin plat, dollard de sable	<i>Echinarachius parma</i>
Astérie boréale commune	? <i>rubens</i>
Ophiures	<i>Ophiura sp</i>

Source : SAB 2000

**Tableau 6 : LISTE DES POISSONS DE FOND PRÉSENTS DANS LA BAIE DE GASPÉ.**

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Agone atlantique (alligator fish)	<i>Agonus decagonus</i>
Baudroie d'Amérique	<i>Lophius americanus</i>
Chaboisseau à 18 épines	<i>Myoxocephalus octodecenspinosus</i>
Chaboisseau à épines courtes	<i>Myoxocephalus scorpius</i>
Crapaud de mer nain	<i>Myoxocephalus aeneus</i>
Faux-trigle armé	<i>Triglops murrayi</i>
Flétan atlantique	<i>Hippoglossus hippoglossoides</i>
Goberge	<i>Pollachius virens</i>
Grosse poule de mer	<i>Cyclopterus lumpus</i>
Hémitriptère atlantique	<i>Hemitripterus americanus</i>
Limace à longues nageoires	<i>Careprocyus longipinnis</i>
Limace atlantique	<i>Liparis atlanticus</i>
Limande à queue jaune	<i>Limanda ferruginea</i>
Loquette d'Amérique	<i>Macrozoarces americanus</i>
Loup atlantique	<i>Anarhichas lupus</i>
Lycode arctique	<i>Lycodes reticulatus</i>
Merluche blanche	<i>Urophycis tenuis</i>
Morue de roche	<i>Gadus ogac</i>
Morue franche	<i>Gadus morhua</i>
Plie canadienne	<i>Hypoglossoides platessoides</i>
Plie grise	<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>
Plie rouge	<i>Pseudopleuronectes americanus</i>
Raie épineuse	<i>Raja radiata</i>
Raie hérisson	<i>Raja enriacea</i>
Raie lisse	<i>Raja senta</i>
Sébaste acadien	<i>Sebaste fasciatus</i>
Sigouine de roche	<i>Pholis gunnellus</i>
Stichée arctique	<i>Stichaeus punctatus</i>
Tanche-tautogue	<i>Tautoglabrus adspersus</i>
Terrassier tacheté	<i>Cryptacanthodes maculatus</i>
Ulvaire deux lignes	<i>Ulvaria subbifurcata</i>

Source : Carrière 78, CSPEG 1995, SAB 2000

**Tableau 7 : LISTE DES POISSONS PÉLAGIQUES PRÉSENTS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

Nom français	Nom latin
Aiguillat commun	<i>Squalus acanthias</i>
Capelan	<i>Mallotus villosus</i>
Hareng atlantique	<i>Clupea harengus</i>
Maquereau bleu	<i>Scomber scombrus</i>
Requin pèlerin	<i>Cetorhinus maximus</i>
Thon rouge	<i>Thunnus thynnus</i>

Source : Carrière 78, SAB 2000

**Tableau 8 : LISTE DES POISSONS ANADROMES ET CATADROMES PRÉSENTS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

Nom français	Nom latin
Anguille d'Amérique*	<i>Anguilla rostrata</i>
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrhynchus</i>
Lamproie	<i>Petromyzon marinus</i>
Ombre de Fontaine (truite de mer)	<i>Salvelinus Fontinalis</i>
Poulamon atlantique	<i>Microgadus tomcod</i>
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>

\*poisson catadrome  
Sources : SAB 2000**Tableau 9 : LISTE DES POISSONS D'EAU PEU PROFONDE PRÉSENTS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

Nom français	Nom latin
Capucette	<i>Menidia menidia</i>
Choquemort	<i>Fundulus heteroclitus</i>
Épinoche à neuf épines	<i>Pungitius pungitius</i>
Épinoche à quatre épines	<i>Apeltes quadracus</i>
Épinoche à trois épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
Épinoche tachetée	<i>Gasterosteus wheatlandi</i>
Lançon d'Amérique	<i>Ammodytes americanus</i>
Syngnathe brun	<i>Syngnathus fuscus</i>

Source: Carrière 78, CSPEG 1995, SAB 2000

**Tableau 10 : LISTE DES MAMMIFÈRES MARINS OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Baleine à bec commune	<i>Hyperodon ampullatus</i>
Béluga*	<i>Delphinapterus leucas</i>
Dauphin à flancs blancs	<i>Lagenorhynchus acutus</i>
Globicéphale noir	<i>Globicephala malaena</i>
Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>
Orque épaulard*	<i>Orcinus oca</i>
Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>
Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>
Phoque du Groenland	<i>Phoca groenlandica</i>
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>
Rorqual à bosses	<i>Megaptera novaeangliae</i>
Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>
Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>

\*rare

Source : Limoges 2001, SAB 2000

**Tableau 11 : LISTE DES OISEAUX MARINS OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ**

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>
Goéland à manteau noir	<i>Larus marinus</i>
Goéland arctique	<i>Larus glaucoides</i>
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>
Guillemot marmette	<i>Uria aalge</i>
Macareux moine	<i>Fratercula artica</i>
Mergule nain	<i>Alle alle</i>
Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>
Mouette Tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
Petit pinguoin (Gode)	<i>Alca torda</i>
Petrel cul-blanc	<i>Oceanites leucorhoa</i>
Sterne aquatique	<i>Sterna paradisaea</i>
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>

Source : COG 2006

**Tableau 12 : LISTE DES OISEAUX POUVANT ÊTRE OBSERVÉS DANS LA BAIE DE GASPÉ.**

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>
Bernache cravant*	<i>Brenta bernicla</i>
Bernache du Canada	<i>Brenta canadensis</i>
Canard branchu (huppé)	<i>Aix sponsa</i>
Canard chipeau	<i>Anas atrepera</i>
Canard colvert (mallard)	<i>Anas platyrhynchos</i>
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>
Canard siffleur d'Europe	<i>Anas penelope</i>
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>
Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>
Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>
Grand bec-scie	<i>Mergus merganser</i>
Grand harle	<i>Mergus merganser</i>
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
Harelde kakawi*	<i>Clangula hyemalis</i>
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
Oie des neiges (blanche)	<i>Chen caerulescens</i>
Petit garrot	<i>Bucephala</i>
Petit fuligule	<i>Aythya affinis</i>
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discor</i>
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca carolinensis</i>

\* Espèce avienne dont la pointe de Sandy Beach revêt une importance mondiale  
Sources : COG 2006.

*N.B. : Les listes d'oiseaux (tableau 11 et 12) sont à titre indicatif seulement, car il est difficile de cibler avec précision les espèces fréquentant notre territoire d'intervention puisque celui-ci est vaguement défini quant à la limite terrestre.*



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada